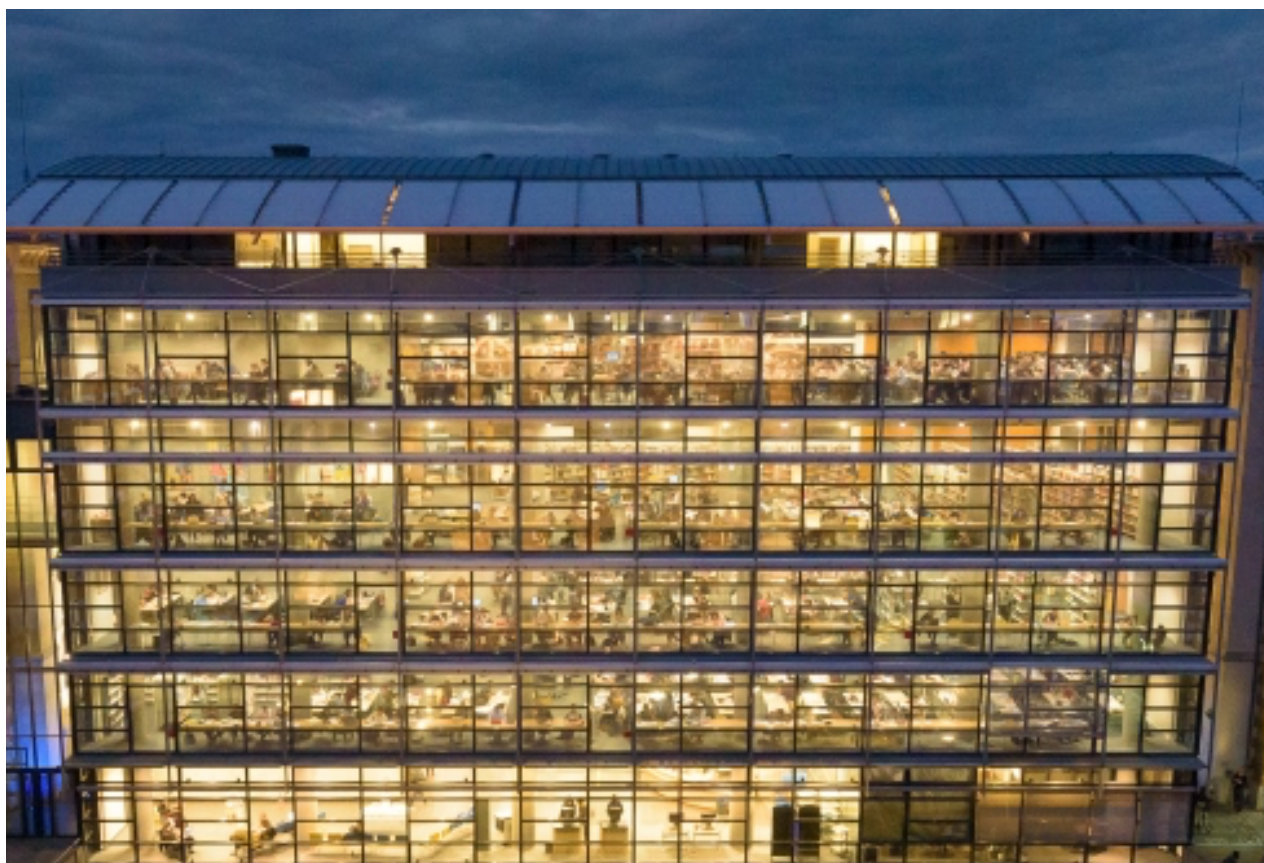


# Master Lettres Lettres Modernes



**Livret pédagogique 2024-2025**

# Bienvenue : le mot de l'équipe

## Bienvenue à toutes et à tous !

Vous voici désormais en deuxième cycle de l'enseignement supérieur, visant un diplôme national de niveau Bac + 5 : toute l'équipe du département de Lettres Modernes vous souhaite la bienvenue au sein du Master Lettres. Tout au long de l'année, votre responsable de diplôme et vos professeurs seront à votre disposition pour vous aider et vous conseiller.

Durant ces deux années de master, vous allez mettre à profit vos acquis antérieurs afin d'acquérir et de développer les méthodes et les compétences spécifiques à la recherche, que ce soit à travers les cours de méthodologie, les séminaires, le travail en équipe de recherche, ou encore le mémoire. Les évaluations porteront donc essentiellement sur des travaux de recherche et de réflexion personnelle. Certains cours sont également spécifiquement conçus pour vous permettre d'envisager un concours d'enseignement.

À l'issue de ce master, vous pourrez entrer dans la vie active, mais aussi choisir de poursuivre vos études dans le cadre de la préparation à l'agrégation ou de l'école doctorale, en fonction de vos vœux et de vos résultats.

Mais pour commencer, parcourons ensemble ce livret pédagogique ! Il se compose de cinq parties distinctes : la première vous permettra de prendre connaissance de vos **maquettes et emplois du temps**, et la deuxième des **programmes de l'année**. La suivante réunira quelques **conseils pratiques** pour aborder cette année dans de bonnes conditions ; la quatrième présentera un **vademecum du stage** que vous devrez effectuer en M1 ; la dernière enfin concentrera les **questions administratives** relatives à votre scolarité en master.

N'hésitez pas à mettre à profit toutes les ressources, tant intellectuelles que physiques, que l'université met à votre disposition pour une année universitaire riche et épanouissante !

**François Jacob**

Responsable du Master Lettres.

**Lydie Louison**

Directrice du département de Lettres Modernes.

# 1

## Maquettes Emplois du temps

## Descriptif de la formation

Le master Lettres vise à former en deux ans des étudiants spécialistes de langue et littérature françaises, des sources littéraires du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle, en leur assurant une formation d'excellence, afin qu'ils puissent :

- Conduire une recherche en littérature et/ou en langue française (médiévale ou moderne), une recherche en histoire de la littérature, en histoire de la langue, en histoire des idées, en littérature générale ou comparée, en littérature francophone.
- Enseigner la littérature et/ou la langue française (médiévale ou moderne), les littératures d'Europe et d'ailleurs : enseignement secondaire, enseignement universitaire, enseignement à l'international.
- Exercer les métiers de l'art et de la culture.
- Exercer les métiers de la communication, orale et écrite.
- Préparer les concours de la fonction publique et territoriale.

La formation est adossée à plusieurs unités de recherche : l'EA 3712 MARGE, l'UMR 5317 – IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) et l'UMR 5648 – CIHAM (Centre Interuniversitaire d'Histoire, de Littérature et d'Archéologie Médiévales). Le parcours Lettres Modernes propose une initiation progressive à la recherche dans les domaines de la langue et de la littérature française et comparée : au travers des séminaires de spécialité et des séminaires trans-séculaires, est offerte une présentation des différents domaines et méthodes de la recherche en lettres.

Stage obligatoire de 70h en 1<sup>ère</sup> année de master.

### Glossaire

: Matières à choix

CM : Cours Magistral

TD : Travaux Dirigés

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

TE : Terminal Écrit TO

: Terminal Oral

EE : Épreuve Écrite

EO : Épreuve Orale

CC : Contrôle Continu

☆ : Indique des modalités de contrôle spécifiques pour les étudiants faisant l'objet d'une dispense d'assiduité.

## Organisation de la formation

### SEMESTRE 1

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
<b>UE 1 – Fondamentaux</b>				<b>12</b>
Fondamentaux en littérature : Théorie et critique littéraire	24		TE (2h)	4
Fondamentaux en littérature : Histoire des formes S1	24		TO	4
Fondamentaux de langue : Linguistique et stylistique françaises	24		TE (2h)	4
<b>UE 2 – Initiation à la recherche</b>				<b>12</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 2 séminaires parmi : Littérature du XVI <sup>e</sup> siècle Littérature du XXI <sup>e</sup> Littérature du XVIII <sup>e</sup> siècle Littérature francophone Littérature comparée S1/S3 Langue et style S1/S3 Edition de textes Rhétorique discursive 1 (20h) Séminaire Lyon 2 ou ENS	2x24		EE (dossier ou sur table) ou EO	2x4
Méthodologie et mémoire bibliographique	4	6	EE (dossier)	3
Outils numériques appliqués à la recherche en littérature		12	EE	1
<b>UE 3 – Ouverture culturelle ou professionnelle</b>				<b>4</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 2 cours/séminaires selon l'un des bouquets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bouquet 1</b> : 2 séminaires au choix parmi l'offre des autres composantes Lyon 3</li> <li>• <b>Bouquet 2</b> : 1 séminaire au choix parmi l'offre des autres composantes Lyon 3 et une 2<sup>e</sup> langue vivante</li> <li>• <b>Bouquet 3</b> : 2 cours au choix parmi Grec agrégation, Latin agrégation, Ancien français agrégation (niveau 1)</li> </ul>	2x24	2x18	CC ou EE ☆: dossier	2x2
<b>UE 4 – Maîtrise d'une langue étrangère</b>				<b>2</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 1 Langue vivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais</li> <li>• Langue vivante étrangère (autre que l'anglais)</li> </ul>		15	CC ☆: dossier	2
<b>Totaux</b>	<b>124 / 172</b>	<b>33/ 69</b>		<b>30</b>

### SEMESTRE 2

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
<b>UE 1 – Approfondissement de la recherche</b>				<b>12</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 2 séminaires parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Littérature médiévale</li> <li>• Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle (EO)</li> <li>• Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle</li> <li>• Littérature du XX<sup>e</sup> siècle</li> <li>• Littérature comparée S2/S4</li> <li>• Langue et style S2/S4</li> <li>• Séminaire Lyon 2 ou ENS</li> </ul>	2x24		EE (dossier ou sur table) ou EO ☆: (dossier)	2x6
<b>UE 2 – Pratique de la recherche</b>				<b>12</b>
Méthodologie et rédaction de recherche		9	TO	12
<b>UE 3 – Maîtrise d'une langue étrangère</b>				<b>2</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais</li> <li>• Langue vivante étrangère (autre que l'anglais)</li> </ul>		15	CC ☆: dossier	2
<b>UE 4 – Stage d'expérience professionnelle</b>				<b>4</b>
Stage de 70h à répartir sur le semestre			EE	4
<b>Totaux</b>	<b>48</b>	<b>24</b>		<b>30</b>

### SEMESTRE 3

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
<b>UE 1 – Spécialisation en recherche</b>				<b>18</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 3 séminaires parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle</li> <li>• Littérature du XXI<sup>e</sup> siècle</li> <li>• Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle</li> <li>• Littérature francophone</li> <li>• Littérature comparée S1/S3</li> <li>• Langue et style S1/S3</li> <li>• Edition de textes</li> <li>• Rhétorique discursive 2 (20h)</li> <li>• Séminaire Lyon 2 ou ENS</li> </ul>	3x24		EE (dossier ou sur table) ou EO ★: EE (dossier)	3x6
<b>UE 2 – Pratique de la recherche</b>				<b>2</b>
Formation en équipe de recherche - 1		12	EE (dossier)	2
<b>UE 3 – Approfondissement de la recherche</b>				<b>4</b>
Travail intermédiaire sur le mémoire de recherche			EE	4
<b>UE 4 – Maîtrise d'une langue étrangère</b>				<b>2</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais</li> <li>• Langue vivante étrangère (autre que l'anglais)</li> </ul>		15	CC ★: dossier	2
<b>UE 5 – Ouverture culturelle ou professionnelle</b>				<b>4</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 1 choix parmi les bouquets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bouquet 1</b> : Séminaire « Culture et civilisation françaises » et un séminaire au choix parmi les autres composantes de Lyon 3</li> <li>• <b>Bouquet 2</b> : 1 séminaire au choix parmi l'offre des autres composantes Lyon 3 et une 2<sup>ème</sup> langue vivante</li> <li>• <b>Bouquet 3</b> : 2 cours au choix parmi Grec agrégation, Latin agrégation, Ancien français agrégation (niveau 2)</li> </ul>	2x24	2x18	CC ou EE ★: dossier	2x2
<b>Totaux</b>	<b>72/120</b>	<b>27/ 63</b>		<b>30</b>

### SEMESTRE 4

Unités d'Enseignement (UE) / Matières	Volumes Horaires		MCCC	ECTS
	CM	TD		
<b>UE 1 – Spécialisation en recherche</b>				<b>12</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 3 séminaires au choix parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Littérature médiévale</li> <li>• Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle (EO)</li> <li>• Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle</li> <li>• Littérature du XX<sup>e</sup> siècle</li> <li>• Littérature comparée S2/S4</li> <li>• Langue et style S2/S4</li> <li>• Séminaire Lyon 2 ou ENS</li> </ul>	3x24		EE (dossier ou sur table) ou EO	3x4
<b>UE 2 – Pratique et approfondissement de la recherche</b>				<b>16</b>
Formation en équipe de recherche - 2		12	EE	2
Rédaction et soutenance du mémoire			TO	14
<b>UE 3 – Maîtrise d'une langue étrangère</b>				<b>2</b>
<input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais</li> <li>• Langue vivante étrangère (autre que l'anglais)</li> </ul>		15	CC ★: EE (dossier)	2
<b>Totaux</b>	<b>72</b>	<b>27</b>		<b>30</b>

# Emplois du temps M1 et M2

## Lettres modernes

Vous trouverez dans les pages qui suivent les tableaux de votre emploi du temps pour l'année universitaire 2024-2025.

Les codes couleur employés dans les tableaux sont les suivants :

**En rouge** : les cours obligatoires.

**En bleu** : les séminaires de recherche optionnels.

**En violet** : les options de l'option « Ouverture professionnelle », deux cours au choix entre : Latin agrégation ; Grec agrégation ; Ancien français agrégation.

**Pour l'option « Ouverture culturelle »**, vous devez prendre, dans les bouquets 1 et 2, un séminaire au choix parmi l'offre des autres composantes (voir la liste au secrétariat).

**Le cours d'« Outils numériques »** a lieu au S1 sous la forme d'un module à distance animé par Mme Lardon.

Enfin les dates entre parenthèses correspondent aux jours pendant lesquels tel ou tel cours est assuré.

Des changements ponctuels, même s'ils restent improbables, peuvent toujours avoir lieu : il vous est donc recommandé de consulter régulièrement votre application Moodle.

# Emploi du temps M1 Lettres – semestre 1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h-10h		<b>TD-Ancien Français</b> agrégation Mme Louison (annualisé : neuf heures au S1)	<b>CM-Théorie littéraire</b> M. Jacob	<b>TD-Latin agrégation</b> (8h30-10h) Mme Ledentu (\$39, 41, 43, 46, 48, 50, 3, 5, 7, 9, 11 et 13)
10h-12h	<b>CM-Histoire des Formes</b> Mme Louison M. Francès	<b>CM-Littérature comparée 1</b> Mme Godeau	<b>CM - Linguistique et stylistique françaises</b> Mme Géraud (annualisé, 12h au S1)	<b>CM-Littérature francophone</b> M. Auclerc
12h-14h	<b>CM - Outils numériques pour la recherche (13-14)</b> Mme Lardon		<b>TD Grec agrégation (13-14)</b> Mme Jouanna (annualisé : neuf heures au S1)	
14h-16h	<b>CM puis TD1 et TD2 – Méthodologie de la recherche</b> Mme Lardon	<b>CM-Édition de textes</b> Mme Barre Mme Pierreville Mme Garnier	<b>CM-Littérature du XVI<sup>e</sup></b> Mme Garnier	<b>CM-Littérature du XXI<sup>e</sup></b> Mme Curel
16h-18h	<b>CM-Langue et style</b> Mme Lardon	<b>CM-Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle</b> M. Jacob		<b>TD-Anglais B1/B2</b> 17 h -18h30 Mme Mahia-Ini
18h-20h				<b>TD-Anglais B2/C1</b> 18h30-20h Mme Mahia-Ini



# Emploi du temps M1 Lettres – semestre 2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h-10h	<b>TD-Anglais B2/C1</b> <b>9h-10h30</b> Mme Bourdeau	<b>CM-Littérature du XX<sup>e</sup></b> M. N.	<b>CM-Linguistique et stylistique françaises</b> (par quinzaine) Mme Géraud  <b>TD-Grec agrégation 9h-10h</b> Mme Jouanna	
10h-12h	<b>TD-Anglais B1/B2</b> <b>10h30-12h</b> Mme Bourdeau	<b>CM-Littérature du XIX<sup>e</sup></b> Mme Julliot	<b>CM-Littérature du XVII<sup>e</sup></b> M. Leplatre	
12h-14h				
14h-16h	<b>TD Méthodologie et rédaction de la recherche - groupe 1</b> Mme Louison	<b>CM-Littérature médiévale</b> Mme Barre	<b>CM-Littérature comparée-2</b> Mme Bayle	
16h-18h	<b>TD Méthodologie et rédaction de la recherche - groupe 2</b> Mme Godeau	<b>TD-Ancien Français agrégation</b> (par quinzaine) Mme Louison		
18h-20h				

# Emploi du temps M2 Lettres – semestre 3

Les étudiants doivent également suivre 12 h de formation en équipe de recherche.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8 h-10h			<b>TD-Latin agrégation</b> Mme Ledentu (annualisé : neuf heures au S3)	
10h-12h		<b>CM-Littérature comparée-1</b> Mme Godeau		<b>CM-Littérature francophone</b> M. Auclerc
12h-13h			<b>TD-Grec agrégation</b> Mme Jouanna (13h-14h : annualisé, neuf heures au S3)	
13h-14h				
14h-16h		<b>CM-Édition de textes</b> Mme Barre Mme Pierreville Mme Garnier	<b>CM-Littérature du XVI<sup>e</sup></b> Mme Garnier	<b>CM-Littérature du XXI<sup>e</sup></b> Mme Curel
16h-18h	<b>CM-Langue et style</b> Mme Lardon	<b>CM- Littérature du XVIII<sup>e</sup></b> M. Jacob	<b>TD-Ancien Français agrégation</b> Mme Louison (annualisé : neuf heures au S3)	<b>TD-Anglais TD1 16h00-17h30</b> M. Bousquet
18h-20h				<b>TD-Anglais TD2 17h30-19h</b> M. Bousquet

# Emploi du temps M2 Lettres – semestre 4

Les étudiants doivent également suivre 12 h de formation en équipe de recherche.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h-10h		<b>CM-Littérature XX<sup>e</sup></b> M. N.	<b>TD-Grec agrégation 9h-10h</b> Mme Jouanna	
10h-12h		<b>CM-Littérature du XIX<sup>e</sup></b> Mme Julliot	<b>CM-Littérature du XVII<sup>e</sup></b> M. Leplatre	
12h-14h				
14h-16h		<b>CM-Littérature médiévale</b> Mme Barre	<b>CM-Littérature comparée-2</b> Mme Bayle	
16h-18h		<b>TD-Ancien Français agrégation (par quinzaine)</b> Mme Louison		<b>TD-Anglais TD2 16h-17h30</b> M. Bousquet
18h-20h				<b>TD-Anglais TD1 17h30-19h</b> M. Bousquet

# 2

## Programmes des cours

# PROGRAMMES DE L'ANNÉE 2023-2024

## UE1 : Fondamentaux en littérature

### THÉORIE LITTÉRAIRE – CM : 24h.

ENSEIGNANT RESPONSABLE : M. Jacob

**OBJECTIFS** : Ce cours entend proposer une vue synthétique des tentatives réalisées, aux époques moderne et contemporaine, pour « penser » le fait littéraire et développer une « théorie de la littérature » susceptible de répondre à un questionnement philosophique et de définir une orientation épistémologique.

**PROGRAMME** : Quels sont la nature et les enjeux de la théorie littéraire aujourd'hui ? Est-il opportun d'écrire une histoire des poétiques ? Qu'est-ce que l'herméneutique littéraire ? Comment se pensent ou s'organisent, en ce début de vingt-et-unième siècle, les études de réception ? Ces questions seront examinées tour à tour et permettront de relire quelques-uns des auteurs majeurs en fait de théorie littéraire. L'accent sera mis en 2024-2025 sur les notions de « réception » et de « revue littéraire ». À titre d'exemples, voici quelques titres de séances : « Transpositions littéraires : que retenir de *Palimpsestes* ? », « Une littérature transgenre ? Le phénomène de l'adaptation », « Aléas de la critique génétique », « Théories de la réception : de Hans-Robert Jauss à Stanley Fish », « Jean-Pierre Richard, théoricien de la littérature ».

**BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à consulter prioritairement mais non imposés pour le cours)** : *La Querelle des Anciens et des Modernes*, précédé d'un essai de Marc Fumaroli, Folio classique 3414, 2001 (ISBN : 978-2070387526) ; Proust, *Contre Sainte-Beuve*, Folio essais 68, 1987 (ISBN : 978-20703224281) ; H. R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Tel, Gallimard, 1978 (ISBN : 978-2070720149) ; Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie : Littérature et sens commun*, Essais, Seuil, 1998 (ISBN : 978-275784204) ; *La revue littéraire*, textes réunis par Bernard Alluin et Bruno Curatolo, le texte et l'édition n°6, 2000 (ISBN : 2-913003-06-0).

## UE1 : Fondamentaux en littérature

### HISTOIRE DES FORMES – CM : 24h.

ENSEIGNANTE RESPONSABLE : Mme Louison

**PROGRAMME** : **Dialogue et dialogisme.**

Le contenu du cours et la bibliographie seront précisés dès la rentrée de septembre.

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme GÉRAUD

Ce séminaire propose une remise à niveau en grammaire et en linguistique. Il présente les théories les plus utiles à ceux qui veulent comprendre le fonctionnement de la langue. S'appuyant notamment sur les théories guillaumiennes, mais aussi sur celle de Benveniste comme sur celles que l'on trouve dans les manuels de grammaire recommandés pour les concours, il parcourt à vive allure tous les domaines de compétence nécessaires à ceux qui souhaitent ensuite se présenter à l'agrégation de lettres. Si l'essentiel est de savoir analyser n'importe quel mot, n'importe quelle structure, le texte littéraire qui sert parfois de support n'est jamais perdu de vue : une orientation stylistique est aussi proposée, à partir des analyses grammaticales réalisées. Le cours intègre aussi des commentaires stylistiques réalisés à partir d'études de faits de langue.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- G. Moignet, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.  
M Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.  
C. Narjoux, *Le Grévisse de l'étudiant*, Paris, Deboeck, 2018.

# Descriptif des séminaires au choix – S1 / S3

**Il est possible de choisir en M2 un séminaire déjà choisi en M1 et un seul**, mais à deux conditions : a) que le programme de ce séminaire ou l'enseignant ait changé ; b) que l'enseignant responsable soit d'accord sur le principe d'une réinscription. Vous pouvez en revanche suivre tous les séminaires que vous souhaitez en tant qu'auditeur libre avec l'accord de l'enseignant. Ne vous en privez pas !

Vous pouvez par ailleurs, **à chaque semestre du S1 au S4**, choisir de suivre un séminaire offert par les établissements partenaires du Master Lettres co-accrédité, Lyon 2 , Saint-Étienne ou l'ENS, à la place d'un séminaire de Lyon 3.

## Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle

Enseignant responsable : Mme Garnier

**Programme : Diffuser l'œuvre poétique de Marguerite de Navarre au XVI<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui**

**Descriptif :** Marguerite d'Angoulême (1492-1549), reine de Navarre en 1527, est la première femme imprimée de son vivant en France avec le recueil du *Miroir de l'âme pécheresse* (Alençon, Simon Du Bois, 1531). Si son œuvre la plus connue est le recueil de nouvelles de *L'Heptaméron* (publié à titre posthume), elle a exploré pratiquement tous les genres poétiques pratiqués de son temps. Beaucoup de ses textes sont restés manuscrits, mais l'imprimeur lyonnais Jean de Tournes a publié une grande partie de son œuvre peu avant sa mort (1547) dans deux copieux volumes : *Les Marguerites de la Marguerite des princesses* et leur *Suyte* (541 p. et 343 p.). La sœur de François I<sup>er</sup> est l'autrice la plus prolifique du XVI<sup>e</sup> siècle (l'édition critique de ses *Œuvres complètes* ne rassemble pas moins et 13 tomes), et la seule autrice citée dans *Le Parnasse des Poètes français modernes* de Gilles Corrozet (1571), entre Clément Marot et Ronsard.

Le séminaire étudiera les modalités de diffusion de l'œuvre de Marguerite de Navarre : on interrogera l'implication (hypothétique) de l'autrice, les initiatives (plus ou moins bienvenues) des imprimeurs, la pression (bien réelle) des censeurs, mais aussi l'histoire des mentalités et de la littérature (constitution du canon, invisibilisation de l'œuvre des autrices). Pour contribuer à diffuser cette œuvre plus largement aujourd'hui, le travail sur les textes se concrétisera par la constitution d'une anthologie commentée destinée à un public étudiant.

Les membres du séminaire seront conviés à la journée d'étude organisée autour de la « Commémoration des 500 ans du *Dialogue en forme de vision nocturne* (1524) : audaces et innovations dans l'œuvre de Marguerite de Navarre » par Isabelle Garnier et Mathilde Vidal le 15 novembre 2024.

**Corpus** : *Marguerites de la Marguerite des princesses*, Lyon, Jean de Tournes, 1547 (texte numérisé sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France : ark:/12148/btv1b8609559p.), *Suyte des Marguerites*, Lyon, Jean de Tournes, 1547 (texte numérisé sur Gallica).

Marguerite de Navarre, *Œuvres complètes*, tome II, vol. 1, sous la direction de Nicole Cazauran, *Dialogue en forme de vision nocturne ou Le dialogue de madame Charlotte*, éd. Isabelle Garnier, Paris, Champion, 2024.

#### Indications bibliographiques :

- Berriot-Salvadore Evelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990 (voir le chapitre sur Marguerite de Navarre).

- Chantal Laure de (dir.), *Femmes savantes. De Marguerite de Navarre à Jacqueline de Romilly*, Paris, Les Belles lettres, 2020 (voir Charles Senard, « Marguerite de Navarre philologue, amour des mots, amour de Dieu », p. 17-50).

- Reid Martine (dir.), *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2020, 2 vol. : voir Eliane Viennot, « La fin de la Renaissance, 1475-1615 », vol. I, 2<sup>e</sup> partie, p. 220-480.

## Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle

ENSEIGNANT RESPONSABLE : M. Jacob

**OBJECTIFS** : L'objectif principal de ce séminaire est d'examiner une question de poétique générale relative aux Lumières - ici celle de la poésie de cette époque.

**PROGRAMME** : « **Être poète au XVIII<sup>e</sup> siècle** ». Le XVIII<sup>e</sup> siècle serait, entend-on souvent, le temps des versificateurs et non des poètes. Le « sens poétique » du siècle se serait réfugié dans quelques textes en prose (Rousseau, Senancour) ou dans l'œuvre d'un Chénier. Mais est-ce bien le cas ? En quoi notre perception de la poésie de cette période pourrait-elle s'avérer inexacte ? Quelles implications pourrait entraîner une relecture des poètes du temps des Lumières ? Cette relecture est-elle d'ailleurs possible aujourd'hui ?

**BIBLIOGRAPHIE** (ouvrages à acquérir et à lire avant et pendant les cours) – édition imposée : *Anthologie de la poésie française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, édition de Michel Delon, Poésie Gallimard, 1997 (ISBN : 978-2070328833).

## Littérature du XXI<sup>e</sup> siècle

Enseignant responsable : Mme Curel

**Programme** : **Écritures théâtrales d'aujourd'hui : texte ↔ plateau [Saison 4]**

**Descriptif** : En prenant pour objets d'étude des spectacles de la saison théâtrale, nous nous interrogerons sur le processus de création au théâtre : création du texte, création du spectacle, modes d'écriture (conversion d'une écriture non-dramatique en spectacle, écriture de plateau, performance, écriture à partir de témoignages ou de documents...), etc.



Cette année, les spectacles de la saison nous permettront de nous interroger plus précisément sur les écritures du réel, et notamment sur la représentation des questions écologiques au théâtre. Il est prévu que nous rencontrions les auteurs, autrices et équipes artistiques des spectacles programmés. En partenariat avec le Théâtre du Point du Jour, plusieurs ateliers seront proposés : dramaturgie, écriture, jeu, théâtre en LSF. Une séance aura lieu au Théâtre du Point du Jour, où nous assisterons à une répétition. **Il est donc essentiel d'assister aux représentations.** Outre ces spectacles au programme, nous pourrions nous appuyer ponctuellement sur des extraits de captations théâtrales.

Objectifs du séminaire :

- Acquérir et/ou développer les outils d'analyse théâtrale (dramaturgie, étude de la mise en scène, questions concrètes relatives au plateau)
- Découvrir des grandes tendances de l'écriture théâtrale contemporaine
- 

Bibliographie – Corpus :

Trois spectacles programmés au théâtre du Point du Jour seront au cœur de notre réflexion :

- *Des Gens comme eux*, Samira Sedira / Éric Massé, du 3 au 11 octobre
- *Le Temps des fins*, Guillaume Cayet, du 13 au 14 novembre
- *Terminal (L'état du monde)*, Inês Barahona / Miguel Fragata, du 20 au 23 novembre

Les places ont déjà été réservées auprès du théâtre. Vous pourrez contacter la billetterie à la rentrée pour réserver la date qui vous convient. Attention, certains spectacles jouent très peu de temps.

Vous bénéficiez du tarif de 10€. Il faut donc compter **30€** pour les 3 spectacles. Vous pouvez contacter l'enseignante en début d'année en cas de difficultés financières.

*Bibliographie critique indicative*

Biet Christian, Triau Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006

Danan Joseph, Naugrette Catherine (dir.), *Écrire pour le théâtre aujourd'hui*, Revue *Registres*, Hors-Série n°4, Paris, PSN, 2015

Sarrazac Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne*, Paris, Seuil, 2012

## Littérature francophone

Enseignant responsable : M. Auclerc

Programme : **Représentations minoritaires, représentations du minoritaire**

Descriptif : Ce que l'on définit comme littérature francophone suppose un contact entre les langues, contact qui prend bien souvent la forme d'un rapport de force et d'une hiérarchisation. Pour l'écrivain francophone, écrire en français, notamment en contexte postcolonial, c'est donc apparemment faire le choix de la langue de l'oppression et de la domination. Pourtant, le français peut bien être aussi considéré

comme un « butin de guerre », selon l'expression de Kateb Yacine, et un outil privilégié à même de donner voix, corps, à des minorités multiples, qu'elles soient culturelles, raciales, sexuelles, de genre. Ce séminaire voudrait explorer différentes manières de rendre audibles et visibles ces minorités, de les faire coexister, parfois de façon conflictuelle, à travers les textes de Maryse Condé, Assia Djebar, Jean Sénac, ou Kateb Yacine, entre autres.

### Bibliographie-corpus :

Les deux livres ci-dessous, s'ils ne feront pas l'objet d'une étude suivie, constitueront une base à notre réflexion, et seront donc une lecture commune à l'ensemble des participants du séminaire. D'autres textes et documents seront abordés durant le semestre :

Assia Djebar, *Ces Voix qui m'assiègent*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1999 : texte intégral consultable en ligne via le site de la bibliothèque Diderot ; Paris, Albin Michel, 1999, 23 €

Miron, Gaston, *L'Homme rapaillé* [1970], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1999, 10, 20 €

## Langue et style 1

**Enseignant responsable** : Mme Lardon

**Programme** : grammaire et stylistique, méthodologie des épreuves de langue française pour concours d'enseignement.

**descriptif** : Ce séminaire vise à assurer la transition entre la formation grammaticale de licence et l'agrégation. Il permet de découvrir ou d'approfondir les différents types d'exercices au programme de l'agrégation et du CAPES : lexicologie, morphosyntaxe et commentaire stylistique.

Le programme 2024-2025 portera en morphosyntaxe sur le verbe, en particulier les modes non personnels du verbe, et en stylistique sur les stratégies de formulation indirecte. Il peut donc être suivi en complément du programme 2023-2024 dont il n'est pas redondant.

## Littérature comparée 1

**ENSEIGNANT RESPONSABLE** : Mme Godeau

**PROGRAMME** : **Nouvelles orientations du récit d'apprentissage au début du XX<sup>e</sup> siècle**

**DESCRIPTIF** : Genre narratif construit *a posteriori* par la critique, le « récit de formation » a connu et connaît toujours une fortune considérable. La veine « positive » du genre — où le parcours d'apprentissage s'achève par une intégration présumée heureuse dans la société — coexiste également de longue date avec la veine « pessimiste », qui retrace un échec de cette même intégration.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle marque un tournant décisif dans la littérature comme dans d'autres domaines des sciences et des arts, en lien avec un contexte politique, social et culturel en pleine mutation : les récits d'apprentissage publiés à cette époque évoquent chacun à leur manière des questions neuves, une manière différente de penser le lien (ou la déliaison) entre l'individu et le monde.

Ce séminaire non seulement nous permettra une mise au point historique et une clarification théorique sur cette catégorie générique tant prisée par les écrivains comme par les lecteurs, mais nous donnera l'occasion de comparer trois textes majeurs qui renouvellent certains *topoi* du récit d'apprentissage tout en posant en termes particulièrement originaux la question de la relation entre individu et société.

#### Corpus principal :

Robert Musil, *Les Désarrois de l'élève Törless* [Die Verwirrungen des Zöglings Törless] (1906), traduit de l'allemand par P. Jaccottet, Paris, Seuil, 2021.

Joseph Conrad, *Jeunesse* [Youth] (1909), traduit de l'anglais par G. Jean Aubry, Paris, Gallimard, Folio Bilingue, Paris, Gallimard, 1993.

Marcel Proust, *Du côté de chez Swann* (1917), Paris, Gallimard, Folio Classique, 1988.

## Théorie et pratique de l'édition de textes

ENSEIGNANTES RESPONSABLES : Mmes Barre, Garnier et Pierreville

PROGRAMME : **Pratique de l'édition de texte et histoire du livre du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle**

DESCRIPTIF : À la fois réflexion sur les méthodes de l'édition critique et formation au travail éditorial, ce séminaire étudie les problèmes posés par les éditions de textes et analyse les variations qu'elles subissent au fil des siècles, suivant les supports adoptés par l'écrit et les stratégies éditoriales. Les étudiants sont invités à découvrir livres, manuscrits et brouillons, et à réaliser eux-mêmes une édition critique pour s'initier, par la pratique, aux multiples questions qui se posent au chercheur souhaitant éditer un manuscrit, un imprimé ou un livre, qu'il soit inédit ou qu'il ait bénéficié de multiples éditions concurrentes.

BIBLIOGRAPHIE – suggestion de lectures :

- *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, École Nationale des Chartes, Comité des travaux historiques et scientifiques, Groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », fascicule I, *Conseils généraux*, Paris, 2001 ; fascicule III, *Textes littéraires*, par P. Bourgain et F. Vieillard, Paris, 2002.

- Catach Nina (éd.), *Les éditions critiques : problèmes techniques et éditoriaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

- Chartier Robert et Martin Henri-Jean, *Histoire de l'édition française*, vol. 1, *Le livre conquérant*, Paris, Fayard, 1982 (rééd. 1989).

- Gilmont Jean-François, *Le Livre et ses secrets*, Louvain-la-Neuve / Genève, UCL & Droz, 2003.

- Muzerelle Denis, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, C.E.M.I., « *Rubricae*, histoire du livre et des textes », I, 1985.

- Roudaut François, *Le Livre au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2003

# Descriptif des séminaires – S2 / S4

## Littérature du Moyen Âge

Enseignant responsable : Mme Barre

Programme : **Les images aimées de la littérature médiévale**

**Descriptif** : Ce séminaire entend réfléchir aux images des aimé(e)s de la littérature médiévale qui, par glissement et transfert émotif, deviennent images aimées dans lesquelles retrouver l'autre selon différents régimes et degrés de présence. Que l'image soit peinte, sculptée, brodée, qu'elle soit pleine présence sensible et tangible capable de remplacer l'être absent auquel elle ressemble. Que cette image ne soit plus qu'une empreinte mémorielle ou ne soit qu'un reflet, qu'une ombre, une trace disparaissante, l'indice encore sensible d'une présence passée et perdue.

**Bibliographie** :

*Pyrame et Thisbé, Narcisse, Philomena*, éd. bilingue d'Emmanuelle Baumgartner, Paris, Gallimard, Folio classique, 2000. Seuls les deux derniers textes seront étudiés.

## Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle

Enseignant responsable : M. Leplatre

Programme : **Le corps dans tous ses états**

Le séminaire de XVII<sup>e</sup> siècle se donnera cette année pour objet la manière dont l'époque classique a pu vivre et penser le corps. Loin de tenter de parvenir à une image unifiée du corps au XVII<sup>e</sup> siècle, il s'agira au contraire de montrer sa diversité, voire son éclatement, dans une approche essentiellement littéraire, mais aussi interdisciplinaire, incluant en particulier les arts visuels.

L'intention sera donc de faire parler le corps ou ses multiples manifestations de façon notamment à nuancer l'image d'un corps classique uniquement ordonné, discipliné, maîtrisé au point d'être transparent. Car les arts n'ont cessé, tout au long du siècle, de proposer parallèlement aux formes du corps sublimé d'autres modes d'approche, plus inattendus, plus troubles, voire plus transgressifs.

Ce questionnement permettra un parcours à travers le XVII<sup>e</sup> siècle et un certain nombre de ses œuvres, connues et moins connues. Le cours traitera du corps éloquent, tragique, érotique ou encore mystique, de la nudité, de la mode et de la maladie ; il tentera de définir les contours du beau, du laid, du monstrueux ; il s'attachera à des motifs comme la main, la chevelure ou le crâne, analysera des figures topiques (la belle endormie, la coquette, la prostituée...) ou abordera des formes génériques et esthétiques : le portrait, le blason, la danse, la pantomime...

# Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle

Enseignant responsable : Mme Julliot

Programme : **Écrire l'histoire pour inventer l'avenir.**

**Descriptif** : Dans une période de bouleversements inédits des structures sociales et des cadres de pensée, situer et comprendre le présent a constitué pour les écrivains et écrivaines du XIX<sup>e</sup> siècle un enjeu majeur – et éminemment politique. Il s'est agi, notamment pour les romantiques, de représenter, voire de réinventer la construction progressive, au fil des siècles, d'une entité nationale, de manière à y incarner un nouvel acteur collectif, imprévisible et mouvant, qui s'est manifesté de façon éclatante au moment de la révolution française, et est appelé à jouer une place de plus en plus importante du fait de l'évolution démocratique : le peuple. Cette nouvelle ambition d'émancipation citoyenne, portée par une littérature tournée vers le futur, passera par une réflexion sur les formes elles-mêmes, qui ne peuvent plus ni s'adresser uniquement à une élite érudite, et sur l'historiographie en tant que discipline scientifique soumise à l'exigence d'exactitude factuelle. Roman historique, épopée, uchronie et autres écritures alternatives de l'histoire seront ainsi étudiés, à l'aune du rôle prophétique prêté, à cette époque, à la littérature.

**BIBLIOGRAPHIE (ouvrages à lire)** :

Alfred de Vigny, *Cinq-Mars*, Gallimard, Folio classique, 1999.

Victor Hugo, *La Légende des siècles, Première série. Les Petites épopées*, éd. C. Millet, 2000.

Jules Michelet, *La Sorcière*, éd. P. Viallaneix, GF, 1966.

D'autres extraits seront mis à disposition.

# Littérature du XX<sup>e</sup> siècle

Enseignant responsable : M. N.

Programme : **à définir**

A l'heure où est préparé ce livret pédagogique, le programme du séminaire de littérature française du XX<sup>e</sup> siècle n'est pas encore défini. Il sera transmis dès parution par courriel à l'ensemble des étudiants de master.

# Littérature comparée 2

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Bayle

PROGRAMME : Rabelais et Cervantès. Invention romanesque et ironie au début de l'époque moderne

DESCRIPTIF : Avec *Pantagruel* (1532), Rabelais pose le premier jalon d'un cycle romanesque, centré sur la quête de connaissances d'un géant fort humain et de ses compagnons. Avec *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche* (1605-1615), Cervantès invente un protagoniste qui, se laissant guider par son cheval, attend l'aventure en s'entretenant de manière continue avec son écuyer. Ces deux

romans, emblématiques de la première modernité, parodient les romans de chevalerie et innovent en faisant du dialogisme un ressort fondamental de la fiction. Ils orchestrent de manière comique la confrontation des points de vue entre les personnages mais aussi entre les figures de l'auteur et du lecteur, invité à exercer son esprit critique. Dans ce séminaire, nous examinerons comment Rabelais et Cervantès, déjouant les conventions sociales et les codes littéraires de leurs temps, inventent des formes romanesques où l'aventure est aussi celle de l'interprétation.

**Oeuvres à acquérir dans les éditions recommandées :**

Rabelais, *Pantagruel*, texte original et translation en français moderne (préface et notes de Guy Demerson), éd. Points, 2021. EAN 9782757891889. Prix neuf : 5,90 €

Cervantès, *Don Quichotte* (tome 1 : première partie), trad. Jean Canavaggio, Folio Classique n°5157, 2010. EAN 9782070438075. Prix neuf : 10,40 €

## TD Latin – Agrégation (S1 et S2)

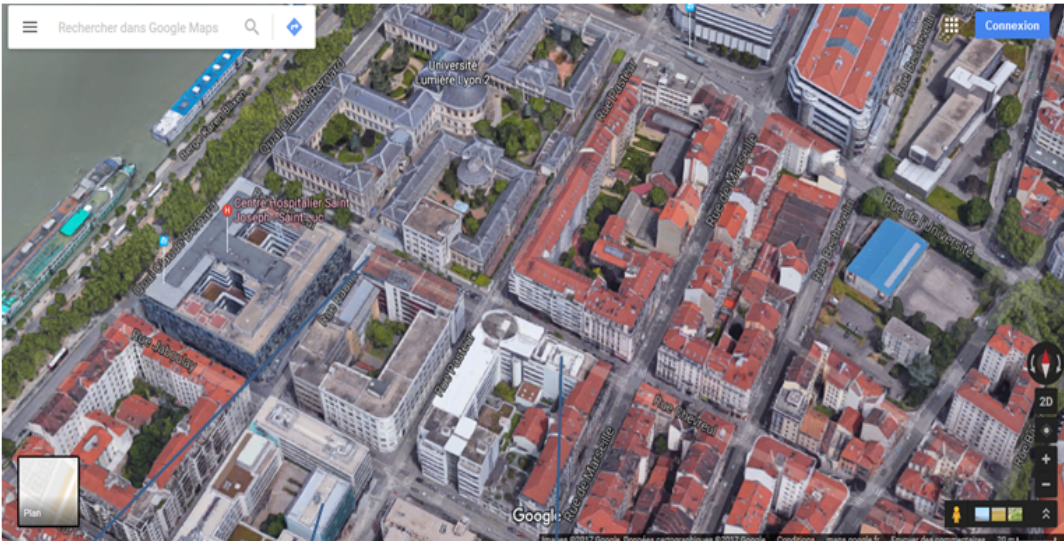
ENSEIGNANT RESPONSABLE : Mme Ledentu

DESCRIPTIF : Ce cours, sous forme d'un TD d'1h30 par quinzaine entre septembre et avril est une préparation à l'exercice de la version latine (avec dictionnaire). Il alternera textes traduits en cours, exercices grammaticaux et corrections de rendus de versions. *Il est nécessaire d'avoir validé antérieurement un cursus de latin (niveau débutant ou confirmé) post-bac jusqu'au niveau L3.*

# 3

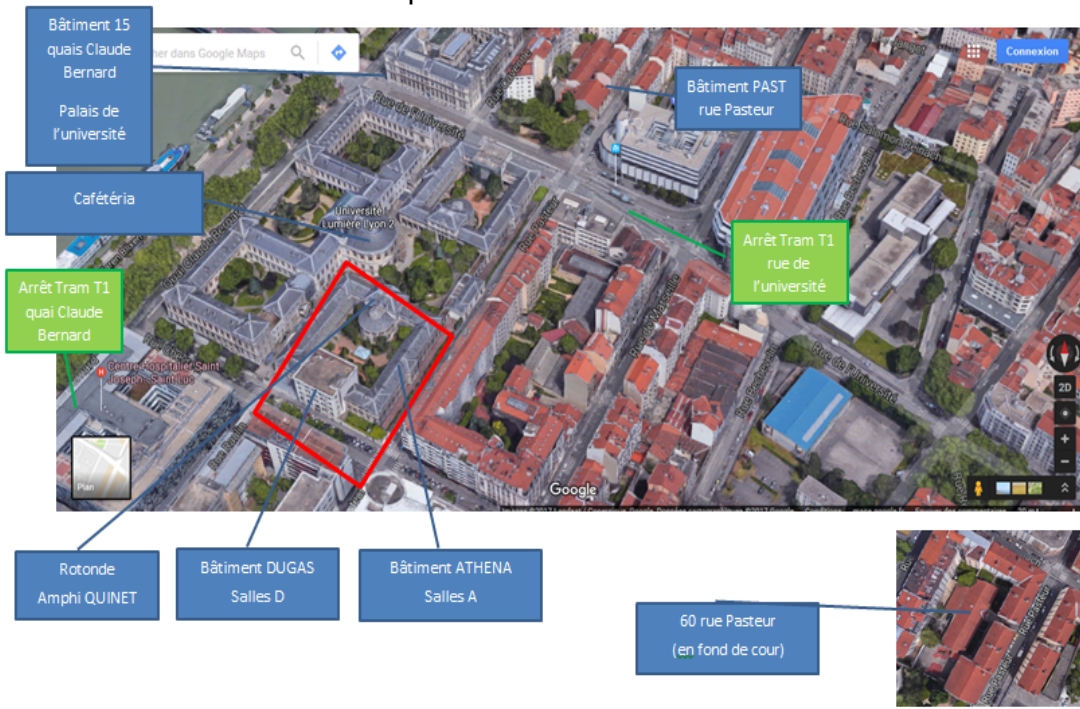
## Conseils pratiques

# Le site des quais



- Bibliothèque Lyon 2  
Rue Chevreul
- IUT Lyon 3  
Rue Pasteur
- Bâtiment de la Recherche  
18 rue Chevreul  
Salles CH

## UNIVERSITÉ JEAN MOULIN – LYON 3



- Bâtiment 15  
quais Claude  
Bernard  
Palais de  
l'université
- Cafétéria
- Arrêt Tram T1  
quai Claude  
Bernard
- Rotonde  
Amphi QUINET
- Bâtiment DUGAS  
Salles D
- Bâtiment ATHENA  
Salles A
- Bâtiment PAST  
rue Pasteur
- Arrêt Tram T1  
rue de  
l'université
- 60 rue Pasteur  
(en fond de cour)



# Vos bibliothèques

Pour consulter des ouvrages, emprunter ou travailler entre deux cours.

## **Bibliothèque de la Manufacture des Tabacs**

Adresse : 6 cours Albert Thomas – Lyon 8<sup>e</sup>. Tel. 04 78 78 79 40.

Horaires : L-V : 8h30-22h. Samedi : 9h30-17h. Dimanche : voir site web.

Salles de travail individuel ou en groupe.

## **Bibliothèque de droit et philosophie (5 quai Claude Bernard)**

Adresse : 15 quai Claude Bernard – Lyon 7<sup>e</sup>. Tel. 04 78 78 70 56.

Horaires : L-V : 8h30-21h. Samedi : 9h30-17h.

## **Salle de lecture Alexandra David-Néel, Maison Internationale des Langues & Cultures (MILC)**

Adresse : 35 rue Raulin – Lyon 7<sup>e</sup>. Tel. 04 81 65 26 59.

Horaires : L-V : 8h30-19h. Samedi : 9h30-16h30.

Langues et cultures slaves et asiatiques. 50 places de travail.

## **Bibliothèque Lyon 2**

Adresse : 19 rue Chevreul – Lyon 7<sup>e</sup>. Tel. 04 81 65 26 59.

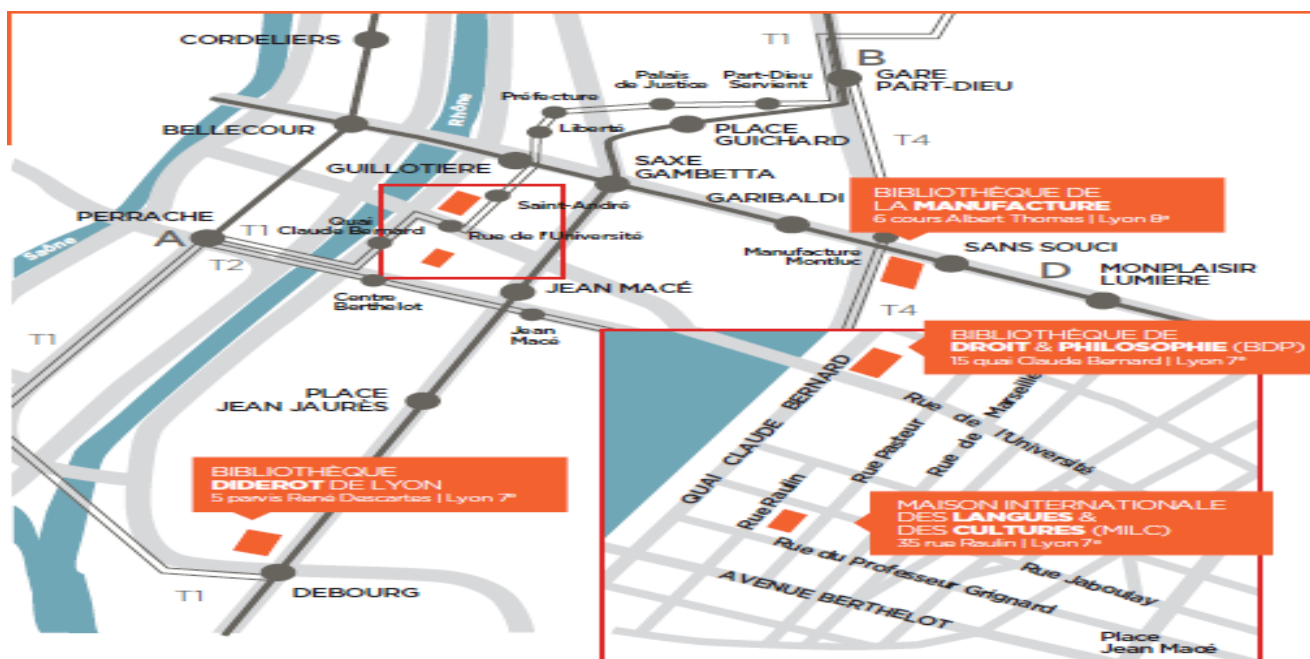
Horaires : variables selon les mois, consulter le site web ou l'affichage.

Inscription gratuite pour les étudiants de Lyon 3.

## **La Bibliothèque Diderot de Lyon**

Adresse : 5 parvis René Descartes – Lyon 7<sup>e</sup>. Tel. 04 37 37 65 00.

Fonds très riche (livres, revues, ressources électroniques, manuels scolaires et littérature de jeunesse), Bibliothèque de référence pour la recherche.



# L'équipe du master Lettres

**Pour toute question ou tout problème, une équipe est là pour vous répondre, vous aider et vous conseiller.**

En premier lieu, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable du master. N'hésitez pas à faire part de vos difficultés éventuelles ou à poser toutes les questions qui vous semblent utiles.

## Votre référente administrative

Secrétariat du Master Lettres :  
Morgane Hamdadou

[morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr](mailto:morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr)

## Vos référents formation

Responsable du Master :  
François Jacob

[francois.jacob@univ-lyon3.fr](mailto:francois.jacob@univ-lyon3.fr)

Responsable du parcours Culture-entreprise :  
Isabelle Garnier

[isabelle.garnier@univ-lyon3.fr](mailto:isabelle.garnier@univ-lyon3.fr)

## Qui choisir pour diriger mon mémoire ?

Afin de vous aider dans le choix de la personne destinée à vous guider dans vos travaux de recherche et à superviser votre mémoire, vous trouverez ci-dessous les présentations des intérêts et des divers travaux des membres de l'équipe pédagogique.

**Benoît Auclerc** [benoit.auclerc@univ-lyon3.fr](mailto:benoit.auclerc@univ-lyon3.fr)

- Spécialiste de la poésie des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, en particulier de l'œuvre de Francis Ponge (co-directeur des *Cahiers Francis Ponge* ; président de la Société des Lecteurs de Francis Ponge) ; travaux sur Anne-Marie Albiach, Liliane Giraudon, Jean-Marie Gleize, Emmanuel Hocquard, Christian Prigent, Nathalie Quintane (direction du collectif *Nathalie Quintane*, Classiques Garnier, 2015)
- Littérature et études de genre, littérature et sexualités, poésie et études de genre (co-direction du volume *Lire Monique Wittig aujourd'hui*, Presses Universitaires de Lyon, 2011)
- Avant-gardes de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (néo-avant-gardes poétiques, Nouveau Roman ; Nathalie Sarraute)

- Enseignement et direction de mémoires de Master dans le domaine des littératures francophones.

**Aurélié Barre** [oreliebarre@hotmail.com](mailto:oreliebarre@hotmail.com)

MCF de langue et de littérature médiévales, travaille sur les textes narratifs des XIIe, XIIIe et XIVe siècles et sur la poésie lyrique médiévale. Elle est plus particulièrement spécialiste du *Roman de Renart* et des relations textes images, que ces images soient des images concrètes (enluminures, tapisseries, décors, vitraux...) ou des images poétiques (images vues en rêves, dans les reflets de l'eau, des projections fantasmatiques...). Elle travaille en outre sur les modernités médiévales et les adaptations dans les livres illustrés, les bandes dessinées ou au cinéma des grands romans du Moyen Age.

**Ariane Bayle** [ariane.bayle@univ-lyon3.fr](mailto:ariane.bayle@univ-lyon3.fr)

Ariane Bayle, Professeure de littératures comparées, encadre des mémoires de Master portant prioritairement sur des œuvres européennes des périodes antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle, envisagées dans une perspective comparatiste : réécritures de mythes, traductions, imitations, transferts culturels, études de réception, intermédialité (littérature et images ; littérature et cinéma).

Elle peut aussi encadrer des mémoires de recherche sur la période contemporaine, en littératures comparées ou en littérature française, notamment lorsqu'ils portent sur les représentations du corps, de la médecine et du soin. Elle s'intéresse de manière large au dialogue entre discours scientifique et écriture littéraire, à la représentation des techniques, des métiers, de la gestualité, du sport, ainsi qu'aux humanités environnementales.

**Agnès Curel** [agnes.curel@univ-lyon3.fr](mailto:agnes.curel@univ-lyon3.fr)

Mes travaux portent principalement sur **le théâtre du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours**. Je peux encadrer des recherches d'histoire du théâtre (histoire des formes théâtrales, pratiques populaires, relation du théâtre aux autres pratiques artistiques et notamment aux formes mineures, pratiques orales...), de dramaturgie (étude de la pièce) et d'analyses de la représentation.

Exemples de mémoires encadrés :

- *L'inflammation du verbe dans Tous des Oiseaux de Wajdi Mouawad : poétique des émotions violentes et réactivation politique du tragique.*
- *Valentine de Saint-Point, pionnière de l'art performatif féminin à la Belle-Époque (1909-1917).*
- À propos de la création de *Éducation Nationale* de François Hien au TNP.
- Travaux sur les dramaturgies de Pauline Peyrade, Falk Richter...

Ces dernières années, j'ai également encadré de nombreux mémoires portant sur des **figures d'autrices** (Marceline Desbordes-Valmore, Renée Vivien, Albertine Sarrazin, Virginie Despentes) et sur des personnages romanesques féminins (chez Victor Hugo ou André Gide par exemple).

Autres thématiques envisageables :

- Liens entre culture savante et culture populaire
- Pratiques performatives de la littérature
- Questions de médiation culturelle
- Thème de la monstruosité dans la littérature du XIX<sup>e</sup> à nos jours
- Représentation du monde du spectacle dans la littérature

**Cyril Francès** [cyril.frances@univ-lyon3.fr](mailto:cyril.frances@univ-lyon3.fr)

Spécialiste de Casanova et du libertinage, mes recherches s'étendent aussi à la littérature de la période révolutionnaire, l'écriture de l'Histoire, le récit personnel ou les liens entre littérature et arts visuels au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au-delà des auteurs de ce siècle, je peux également, selon les sujets abordés, diriger des mémoires portant sur l'autobiographie, la littérature érotique ou l'écriture historique à d'autres périodes. Quelques exemples de mémoires dirigés : *L'illustration des romans libertins* ; *L'Usage de l'Histoire dans le théâtre de Louis-Sébastien Mercier* ; *Innocence et Perversité dans La Religieuse de Diderot et Pauliska de Révéroni de Saint-Cyr* ; *Mélancolie et libertinage dans les Mémoires d'Alexandre de Tilly* ; *La théorie artistique et la figure du peintre dans l'Œuvre de Zola* et *La Carte et le territoire de Houellebecq* ; *L'érotopoétique de Pierre Louÿs*.

**Pauline Franchini** [pauline.franchini@univ-lyon3.fr](mailto:pauline.franchini@univ-lyon3.fr)

Mes recherches en littérature comparée portent sur les littératures postcoloniales du Brésil, de la Caraïbe et des États-Unis et sur la littérature de jeunesse de ces espaces, en lien avec la question de la transmission de l'histoire et celle de la représentation des minorités, et avec une appétence particulière pour les études sur le genre (*gender*) et pour les questions de traduction. Je m'intéresse également à l'intermédialité au statut des genres et objets culturels populaires. J'encadre des mémoires de recherche en littérature comparée sur les littératures postcoloniales, la littérature des Amériques et/ou la littérature de jeunesse et d'autres genres considérés comme mineurs.

**Isabelle Garnier** [isabelle.garnier@univ-lyon3.fr](mailto:isabelle.garnier@univ-lyon3.fr)

Isabelle Garnier, professeure de littérature de la Renaissance française, spécialiste de Marguerite de Navarre et de l'évangélisme sous François I<sup>er</sup>, encadre des recherches dans les domaines suivants (suivis d'exemples de mémoires encadrés) :

- 1) **La poésie de la Renaissance**, du *Miroir de l'âme pécheresse* de Marguerite de Navarre (1531) aux *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné (1616) : études sous des angles variés ou édition critique d'œuvres poétiques du XVI<sup>e</sup> siècle.

« La Chanson française à la Renaissance : Amour sacré, amour profane dans les *Chansons spirituelles* de Marguerite de Navarre et *L'Amour de Francine* de Baïf »

- 2) La production des **autrices du XVI<sup>e</sup> siècle** et la représentation des femmes en littérature du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours

« Sources et autorités chez les pionnières du féminisme de Christine de Pizan à Floran Tristan »

« Entre invisibilité et omniprésence, le personnage de la servante et son évolution dans un corpus de textes du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours »

### 3) **La notion de connivence linguistique** dans un contexte de restriction de la liberté d'expression voire de censure, du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle

« Novlangue managériale et connivence dans un corpus de romans contemporains sur le monde de l'entreprise »

**Violaine Géraud** violaine.geraud@univ-lyon3.fr

Professeur des universités, agrégée, docteur et habilitée à diriger des recherches, je suis une spécialiste de la langue française (la grammaire et le lexique) autant que de la littérature : je me définis comme stylisticienne. Je m'intéresse aux micro-procédés et plus généralement aux faits de langue par lesquels une écriture se singularise. À ce titre je peux encadrer des travaux qui emploient la description grammaticale, rhétorique ou linguistique pour analyser le style d'un texte ou d'un écrivain.

Mes recherches portent surtout sur la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle, et plus précisément sur les auteurs « spirituels » usant de la dérision dans la bataille idéologique. Je me suis d'abord intéressée aux liens entre le libertinage et l'ironie, en travaillant sur l'œuvre de Crébillon ; puis, mon habilitation à diriger des recherches a intégré une réflexion sur le théâtre issue de différents travaux sur Marivaux et Beaumarchais. J'ai aussi consacré des travaux à l'ironie, notamment voltairienne.

Je peux encadrer des mémoires de stylistique, avec une prédilection pour les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, même si je suis en capacité de m'intéresser au style d'écrivains de toutes les époques.

Je suis enfin également rompue aux problématiques liées à la versification.

**Anne-Claire Gignoux** anne-claire.gignoux@univ-lyon3.fr

PRAG en grammaire et stylistique, docteure ès lettres, spécialiste de grammaire et stylistique XX<sup>e</sup> s, a fait une thèse sur le Nouveau Roman et étudié notamment les notions de réécriture et d'intertextualité, en même temps que des questions liées à l'énonciation romanesque. Elle peut donc diriger des mémoires sur des problématiques de langue et de stylistique dans la littérature du XX<sup>e</sup> s ou sur la didactique de la langue.

De plus, un diplôme en musicologie lui a permis de s'intéresser aux questions de sémiotique musicale et d'intersémiotique des arts, et à ce titre elle travaille sur la représentation de la musique dans la prose romanesque du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> s mais aussi sur les liens entre la littérature et la musique dans les arts lyriques de ces deux siècles (opéra, mélodie française, chanson...).

**Florence Godeau** florence.godeau@univ-lyon3.fr

Domaines de spécialité :

- Poétique comparée, domaines français, allemand, anglais, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s. (*mots-clés* : Gustave Flaubert - Marcel Proust – Robert Musil – Virginia Woolf – Franz Kafka – Samuel Beckett - Tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles – Narratologie – Intertextualité – Poétiques de la réécriture.
- Art et Littérature (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)
- Traduction et réception créatrice (19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> s.; domaines anglophones et germanophones)
- Langues anciennes : latin, grec
- Langues vivantes : allemand, anglais ; italien et portugais : lus

Orientations de recherche pour les mastérants :

### 1) *Poétique comparée* :

Il est possible d'envisager, dans la limite des champs linguistiques maîtrisés et des périodes sur lesquelles je travaille (Antiquité, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), toute proposition d'approche formelle et/ou thématique croisant des œuvres littéraires et/ou cinématographiques appartenant à des domaines linguistiques différents. Il faut également qu'ils soient reliés les uns aux autres :

- soit par des « rapports de fait » (réécriture ou encore adaptation – du récit ou du roman vers le cinéma ou la BD),
- soit par des éléments formels précis (par exemple le « genre » littéraire— récit, théâtre — le système des personnages, la construction narrative – cas des romans dits « picaresques » et de leurs continuateurs contemporains)
- soit par une communauté « thématique » (un mythe antique, par exemple, réécrit et transformé au XX<sup>e</sup> siècle, ou encore une thématique précise : le mariage, la danse, les repas, etc., ou une combinaison formelle et thématique : le récit d'enfance, la « fiction animale », etc.)

### 2) *Arts et littérature* :

- Travail sur des artistes ayant écrit des textes littéraires ou théoriques (Edvard Munch, Oskar Kokoschka, Jean Le Gac), sur des « écrivains-peintres » ou sur des plasticiens intégrant dans leur œuvre une dimension scripturale, ou encore sur des artistes ayant travaillé en collaboration avec tel ou tel écrivain.
- Rôle des références picturales chez certains écrivains (Virginia Woolf, Marcel Proust).

### 3) *Traduction et réception créatrice* :

- Travail sur les procédés de réécriture (hypertextes, pastiches, etc.) mais aussi sur les adaptations (au cinéma, au théâtre, en bande dessinée...) : de multiples formes de « réception créatrice » des œuvres littéraires naissent dans des contextes linguistiques et culturels divers.
- Travail sur les « dérivés » des œuvres d'Herman Melville, de Flaubert, ou de Franz Kafka.
- Présentation et analyse d'une ou plusieurs traductions d'une même œuvre : un texte de Flaubert par exemple, traduit en anglais et/ou en allemand, une œuvre de Kafka (traduite en français, en anglais), etc.

**François Jacob** [francois.jacob@univ-lyon3.fr](mailto:francois.jacob@univ-lyon3.fr)

Professeur de littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'intéresse en particulier aux œuvres de Voltaire et Rousseau, à la poésie de la période et au théâtre de l'ère

révolutionnaire. Les mémoires de l'an dernier concernent André Chénier, les *Élégies* de Charles-Hubert Millevoye et une comédie de Voltaire intitulée *L'Indiscret*. Parmi les huit thèses actuellement en cours sous sa direction, cinq sont consacrées au dix-huitième siècle avec les titres suivants : « Marie-Joseph Chénier et la scène révolutionnaire » ; « la Perse des Lumières » ; « Licences poétiques dans la première moitié du dix-huitième siècle : le cas de l'abbé Grécourt », « Voltaire à l'école de la III<sup>e</sup> République » et enfin « Voltaire 2.0 ».

Autre centre d'intérêt : le concept de « revie » littéraire, tel qu'il a été élaboré il y a une vingtaine d'années par Bruno Curatolo et François Ouellet, et qui le pousse à relire les auteurs quelque peu « oubliés » du vingtième siècle (Gérald Hervé, Louis Calaferte, Henri Vincenot, Julien Green, Rachilde, etc.)

Son passé genevois l'a enfin amené à s'intéresser de près à la littérature suisse romande, avec une prédilection particulière pour les œuvres d'Amiel, Ramuz, Georges Haldas, Louis Dumur, Yvette Z'Graggen, Alice Rivaz, Gustave Roud, Maurice Chappaz, Grisélidis Réal et Jacques Chessex.

**Caroline Julliot** [caroline.julliot@univ-lyon3.fr](mailto:caroline.julliot@univ-lyon3.fr)

Mes recherches, ancrées dans les études romantiques mais s'étendant jusqu'à la littérature française du XXI<sup>e</sup> siècle, tournées vers l'interdisciplinarité, interrogent les rapports qu'entretient la littérature avec le politique, le religieux et le droit, et comment ceux-ci se redéfinissent à l'ère démocratique. Je travaille notamment sur l'écriture de l'histoire et la manière dont la littérature crée, à partir de grandes figures réelles et du savoir historique, de véritables mythes permettant de penser les problématiques contemporaines. Du point de vue théorique, je m'intéresse à la question de l'interprétation, et en particulier à la porosité entre critique et création, à travers des pratiques qui remettent en question la frontière entre auteur et lecteur (critique contre-auctoriale, critique créative, critique policière, transfictionnalité...) ou la transmédialité (adaptation cinématographique d'œuvres littéraires notamment).

**Sabine Lardon** [sabine.lardon@univ-lyon3.fr](mailto:sabine.lardon@univ-lyon3.fr)

Sabine Lardon est spécialiste de langue et littérature française du XVI<sup>e</sup> s., professeure de grammaire et rhétorique XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.. Elle peut encadrer des mémoires (du master au doctorat) sur :

- histoire de la langue, grammaire historique et grammaire moderne, stylistique, rhétorique, lexicologie et création verbale, stratégies argumentatives et stratégies énonciatives (toute période) ;
- poésie de la seconde partie du XVI<sup>e</sup> s., naissance et développement du théâtre à l'antique en France ;
- édition de textes inédits (plusieurs sujets en attente), mise à l'index ;
- stratégies de communication (spéc. parcours LCE) ;
- naissance de la bande dessinée : langue et texte.

**Olivier Leplatre** [olivier.leplatre@univ-lyon3.fr](mailto:olivier.leplatre@univ-lyon3.fr)

Olivier Leplatre est professeur de Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle ; il encadre tout mémoire ayant trait à sa période de spécialité, sans distinction de période ni de genre.

A titre personnel, son travail porte sur des auteurs comme Fénelon, La Fontaine, Perrault ou Scarron.

Sur un plan plus théorique, il étudie les enjeux de la fiction au XVII<sup>e</sup> siècle, le rapport de cette dernière aux questions politiques, morales et philosophiques ; il s'intéresse aux imaginaires du corps, de l'animalité, de la folie, de la marginalité.

Il travaille également sur le regard et l'optique, sur les liens entre les textes et les images, au carrefour du lisible et du visible : textes qui donnent à voir des images, textes qui font image ou encore, plus matériellement, éditions accompagnées d'illustration.

Dans une perspective intermédiaire, sa recherche concerne enfin la réception du XVII<sup>e</sup> siècle : transferts dans d'autres arts (cinéma, théâtre, bande-dessinée...), adaptations, réécritures...

**Lydie Louison** [lydie.louison@univ-lyon3.fr](mailto:lydie.louison@univ-lyon3.fr)

Après avoir analysé les romans du XIII<sup>e</sup> s. dits "réalistes", Lydie Louison prépare l'édition et la traduction de *Cristal et Clarie*, roman en vers du XIII<sup>e</sup> siècle, et s'intéresse à l'écriture narrative des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., tout particulièrement aux jeux et enjeux narratologiques, rhétoriques, sémantiques, poétiques et parodiques déployés notamment par les dispositifs citationnels et intertextuels, dialogiques, dans les romans en vers des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Elle s'intéresse également aux représentations et à l'écriture des émotions dans ce champ littéraire, ainsi qu'aux enjeux spirituels des textes littéraires de cette période.

**Corinne Pierreville** [corinne.pierreville@univ-lyon3.fr](mailto:corinne.pierreville@univ-lyon3.fr)

Corinne Pierreville, professeur de langue et littérature du Moyen Âge, encadre des travaux dans les domaines suivants :

- **La littérature narrative, en vers ou en prose, du 12<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle** : romans arthuriens et non arthuriens, romans de Renart, lais, récits brefs, contes à rire et fabliaux [ex : « La représentation de l'idéal dans les lais », « La paternité dans le *Merlin* en prose », « Les personnages féminins dans *Guillaume de Palerne* », « La forêt dans l'œuvre de Chrétien de Troyes »...]

- **L'édition critique de textes médiévaux** [ex : édition du ms. de la BnF NAF 1104]

- **Les adaptations modernes de textes ou de personnages médiévaux** [ex : « La création et le tombeau : essai sur la mise en scène de l'initiation poétique d'Apollinaire dans *l'Enchanteur pourrissant* »]

**Sandrine Rabosseau** [sandrine.rabosseau@univ-lyon3.fr](mailto:sandrine.rabosseau@univ-lyon3.fr)

Travaux de recherche (thèse, articles, ouvrages) :

- 1) Sur la représentation de la criminalité et sur le personnage de la criminelle et du criminel, dans la fiction et la presse du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.
- 2) Sur la transmission de l'héritage réaliste et naturaliste dans le roman contemporain (Nicolas Mathieu, Edouard Louis, Marie-Hélène Lafon, ...).



**Eric Tourrette** [eric.tourrette@univ-lyon3.fr](mailto:eric.tourrette@univ-lyon3.fr)

Éric Tourrette peut encadrer des mémoires portant sur les grandes œuvres littéraires du XVII<sup>e</sup> siècle ou sur des questions linguistiques.

Ses travaux littéraires, qui ont le plus souvent une nette orientation stylistique, portent principalement sur les moralistes classiques (La Rochefoucauld et La Bruyère), sur la poésie gnomique ou sur l'esthétique baroque. En dehors du XVII<sup>e</sup> siècle, il est passionné par l'œuvre de Maupassant et par la science-fiction.

Il s'intéresse aussi de près à l'histoire des idées linguistiques, particulièrement aux « remarqueurs » qui observent sous une forme discontinue les structures du français classique. Ses travaux grammaticaux portent essentiellement sur l'équivoque (ou ambiguïté) et sur l'accord verbal.

**Lionel Verdier** [lionel.verdier@univ-lyon3.fr](mailto:lionel.verdier@univ-lyon3.fr)

Lionel Verdier est maître de conférences en Langue et Littérature françaises et musicien (tubiste de l'Orchestre symphonique Rhône-Alpes Auvergne et tubiste / bassiste dans de nombreuses formations de jazz). Ce double chemin nourrit ses travaux de recherche qui portent sur la stylistique, sur la poésie moderne et contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles), sur les relations que les écrivains (poètes et auteurs de fictions) entretiennent avec la musique, la peinture, la photographie et le cinéma, du point de vue des formes et des langages, mais aussi des bibliothèques intimes et des écoutes intérieures qui nourrissent leur inspiration et leurs œuvres. Parmi ses autres centres d'intérêt et de recherches, la chanson, la question du livre (et particulièrement du livre d'artiste et du dialogue par le livre) et les auteurs dits mineurs de la littérature contemporaine (Navel, Dhôtel, Pirotte, Perros, Dietrich, et bien d'autres...), qu'ils soient injustement minorés ou qu'ils aient fait le choix délibéré d'une voix en mineur, d'un moderne *sermo humilis* a rebours, le choix en somme de la marge, de la fuite ou de l'évitement.

**Mathilde Vidal** [mathilde.vidal@univ-lyon3.fr](mailto:mathilde.vidal@univ-lyon3.fr)

Mes travaux portent sur la poésie de la Renaissance et en particulier sur les questions de poétique : la poésie de circonstance (qu'il s'agisse de la poésie calendaire ou de celle qui naît d'évènements ponctuels comme les naissances, les morts, les mariages, les maladies), l'adresse, les genres poétiques ou encore la structure des recueils de poésie à la Renaissance. Mes recherches portent également sur les liens entre anthropologie et littérature, et notamment sur le don (théories du don, don poétique ou littéraire, motif du don dans les textes, iconographie autour du don), sur les représentations et les perceptions du temps (textes, images), les liens et les réseaux humains mis en valeur par la poésie, les représentations du corps ou des femmes. Enfin, sans être spécialiste, je m'intéresse aussi à la chanson française et à la réception de la littérature de la Renaissance.

# La formation en équipe de recherche du M2

En M2, vous devez suivre **douze heures de formation en équipe de recherche par semestre** en allant assister, au choix, aux séminaires, colloques ou journées d'études organisés par les équipes de recherche du département de lettres modernes de Lyon 3 :

- ✓ Le CIHAM, Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes chrétiens et musulmans médiévaux

<http://ciham.ish-lyon.cnrs.fr/>

- ✓ Le GADGES XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> (Groupe d'Analyse de la Dynamique des Genres et des Styles)

<http://ihrim.ens-lyon.fr/recherche/groupe-de-travail/gadges-xvie-xviii-siecles-groupe-d-analyse-de-la-dynamique-des-genres-et-des/>

- ✓ Marge XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>

<http://marge.univ-lyon3.fr/>

Vous trouverez en cliquant sur ces liens les programmes des activités de ces équipes de recherche régulièrement actualisées.

## Évaluation

- ✓ À chaque fois que vous assistez à une activité (conférence, journée d'études, colloques), vous présentez à l'organisateur de l'événement une feuille d'émargement qu'il doit signer pour attester de votre présence.
- ✓ À chaque semestre, vous produirez un travail écrit en lien avec une seule activité au choix. La nature du travail sera précisée en accord avec la personne ayant organisé l'événement en question.
- ✓ Ce travail écrit doit être remis **à l'enseignant organisant l'activité s'il est de Lyon 3 ou à un enseignant de Lyon 3 ayant participé à l'activité** si elle est organisée par un collègue d'un autre établissement lyonnais.

# À propos du contrôle des connaissances...

## Modalités de contrôle des connaissances.

- ✓ En master Lettres, les matières sont principalement évaluées en EE (évaluation écrite) et **ne donnent pas lieu à une session de rattrapage**. Une note inférieure à la moyenne peut se compenser avec le reste des notes du semestre, mais **il n'y a pas de compensation inter-semestrielle** : chaque semestre de master doit être validé en soi.
- ✓ **Un devoir ou dossier non remis bloque le calcul informatisé des notes du semestre** : le semestre n'est pas validé, le redoublement est obligatoire, quelles que soient les notes obtenues par ailleurs.

## Tutorat

Nous recrutons chaque année en septembre, parmi les étudiants de M2, des tuteurs pour aider les étudiants de licence (L1 et étudiants chinois). Cette fonction est rémunérée (20h année à raison de 2h/semaine). Les documents de candidature se trouvent dans le module transversal.

**Inscrivez-vous au module Lettres modernes – documents transversaux** sur la plateforme pédagogique Moodle. Vous y trouverez des informations et des documents sur la vie universitaire, votre formation et ses débouchés :

- ✓ Auto-inscription par la **clé d'inscription** : DptLettres  
<https://moodle.univ-lyon3.fr/course/view.php?id=4658>
- ✓ Un lien vous permet d'accéder aux maquettes en ligne lesquelles précisent les modalités d'évaluation de chaque matière.

## Consultez quotidiennement votre intranet et votre messagerie institutionnelle.

- ✓ C'est le seul outil de communication entre l'administration ou l'équipe pédagogique et vous. Consultez le module transversal pour faire rediriger vos messages sur une messagerie personnelle.

## Vos relevés de notes et diplômes doivent être conservés à vie.

- ✓ **Scannez-les** et conservez-les sur plusieurs supports par précaution. N'en fournissez jamais l'original. **Si vous partez à l'étranger** pour un long séjour, emportez ce fichier avec vous (il peut vous être nécessaire pour étudier ou travailler).

Vos relevés de notes attestent des **crédits** qui sont acquis à vie. Ces crédits sont reconnus à l'étranger dans un système LMD et transférables par équivalence dans une autre formation à niveau équivalent si vous désirez entreprendre un nouveau cursus.

# Le mémoire : protocole de travail

Le Master Lettres spécialité Lettres Modernes est un Master centré sur la recherche en littérature. Chaque étudiant doit avoir trouvé un directeur de recherche et déterminé un sujet de mémoire **au 1<sup>er</sup> novembre du semestre 1 au plus tard**.

## Master 1 – semestre 1

Le travail de fin de S1 est à remettre au directeur de recherche **au plus tard mi-janvier**. Il comporte :

- ✓ Quelques pages rédigées (2-4 pages) présentant la problématique, la démarche scientifique et l'avancement de la réflexion.
- ✓ Une bibliographie commentée (même si elle ne l'est pas en totalité) et correctement présentée suivant les normes typographiques en vigueur.

## Master 1 – semestre 2

- ✓ **Le travail de fin de S2 comprend 30 à 50 pages rédigées**. Ce peut être un article autonome ou une partie du mémoire à venir qui pourra être reformulée pour être intégrée au travail définitif de M2. Le contenu de ce travail dépend du corpus choisi, de la nature du sujet et du protocole mis en place par le directeur de recherche.
- ✓ **Soutenance du travail** : l'étudiant présente oralement ses recherches soit devant son directeur seul, soit devant un jury composé de deux enseignants (la décision relève du directeur).
- ✓ Pour soutenir à la première session, il faut avoir terminé son travail **avant la fin du mois de juin au plus tard**. La deuxième session a lieu **pendant les premiers jours de septembre**.

## Master 2 – semestre 3

- ✓ **Le travail de fin de S3 atteste de l'avancée de la réflexion sur le sujet choisi**. Il peut s'agir du plan détaillé du mémoire définitif ou d'une partie du mémoire à venir suivant les directives fixées par le directeur de recherche.

## Master 2 – semestre 4

- ✓ **Le mémoire de fin de S4 comprend de 80 à 120 pages rédigées**. Il doit être remis au directeur de recherche et au rapporteur quinze jours au moins avant la soutenance sous une forme imprimée (sauf accord spécifique).
- ✓ **Soutenance du travail** : en S4, la soutenance devant un jury de deux enseignants est obligatoire. Ce jury est établi par le directeur de recherche. Le département des lettres ne prend pas en charge le déplacement éventuel des membres du jury. Le jour de la soutenance, l'étudiant doit avoir la version imprimée de son mémoire avec lui.

- ✓ **Deux dates à retenir** : une soutenance à la première session doit avoir lieu avant la fin du mois de juin, une soutenance à la deuxième session a lieu durant les premiers jours de septembre.

**Attention :**

**En cas de travail jugé insuffisant par le directeur de recherche, la soutenance n'est pas automatique**, qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième session, en M1 ou en M2.

# Le risque du plagiat<sup>1</sup>

Le manque de compétence en matière de citation et l'usage non maîtrisé du « copier-coller » sont à l'origine de nombreux cas de plagiat.

## PLAGIER, C'EST PRENDRE UN GROS RISQUE

Les faits de plagiat avérés sont étudiés par les sections disciplinaires des établissements, qui prononcent régulièrement des sanctions. **Le plagiat étant une faute grave, ces sanctions peuvent être très lourdes** et aller jusqu'à **l'exclusion de tout établissement supérieur pour une durée de cinq ans.**

## POUR EVITER LE PLAGIAT, IL Y A DES REGLES A RESPECTER :

- 1- Quand on recopie textuellement une ou des phrases tirées du travail d'un tiers, il faut toujours utiliser les guillemets et citer ses sources.
- 2- Si on reformule un extrait ou une idée avec ses propres mots, il faut quand même citer ses sources.
- 3- Le fait de traduire un texte ne modifie pas les règles de citation.
- 4- On cite aussi ses sources quand on utilise des images, des graphiques et des statistiques.
- 5- Les sources anonymes tirées d'internet doivent aussi être référencées.

**POUR EVITER LE PLAGIAT, IL FAUT DONC CITER CORRECTEMENT SES SOURCES, SOIT EN UTILISANT DES GUILLEMETS, SOIT EN LES REFORMULANT ET EN INSERANT UNE NOTE IDENTIFIANT LA SOURCE CITEE.**

---

<sup>1</sup> Les informations apparaissant sur cette page sont tirées de <https://www.universite-lyon.fr/vie-des-campus/bien-vivre-dans-nos-campus/documentation-et-bibliotheques/lutte-contre-le-plagiat-a-l-universite-de-lyon-11180.kjsp?RH=1486385618874>

# Charte anti-plagiat

à compléter et à insérer au début du mémoire de recherche

Je, soussigné(e) .....,  
étudiant(e) en ..... année de Master Lettres spécialité Lettres Modernes,  
m'engage sur l'honneur :

- à présenter un mémoire de recherche résultant de mon travail personnel ;
- à toujours mentionner mes sources quand j'utilise le travail d'autrui, quel que soit le support sur lequel ce travail apparaît (mémoire ou thèse en version électronique ou papier, site internet, articles ou ouvrages critiques etc.).
- à *distinguer explicitement, dans mes travaux, ce que j'ai produit de ce que j'ai emprunté, et ce tout au long de mon activité au sein de l'Université de Lyon.*

À....., Le .....

Signature

# 4

## Vademecum du stage



Durant votre année de M1, vous serez amenés à effectuer un **stage de 70 heures** et à rédiger un rapport de stage. Les pages qui suivent sont destinées à vous aider dans vos démarches et à vous faire comprendre la finalité de cette première insertion dans le milieu professionnel.

Première étape : il vous faut, avant le printemps 2025, trouver un stage. L'expérience de celles et ceux qui vous ont précédés montre que trois domaines d'activités sont en général concernés :

- 50% des stages passés se sont déroulés dans un établissement d'enseignement relevant du Ministère de l'Éducation nationale : collège, lycée, structure d'accueil. Vous pourrez lire dans l'**exemple 1** le témoignage d'une étudiante qui a choisi de rejoindre l'établissement scolaire des Lazaristes, à Lyon.
- 30% des stages se sont déroulés dans une institution culturelle sans lien avec l'Éducation nationale : les années passées, une étudiante a ainsi passé deux semaines à temps plein dans une librairie, une autre a travaillé à la Villa Gillet, un autre encore au centre de documentation du Château de Voltaire à Ferney, dans l'Ain. Vous pourrez découvrir dans l'**exemple 2** le cas d'une étudiante ayant rejoint la structure associative *Les amis du Quatuor Debussy*. L'**exemple 3** est celui d'un étudiant ayant gagné un cabinet d'architectes.
- 20% des stages se sont enfin déroulés dans une structure directement liée au monde de la recherche. Plusieurs étudiants ont ainsi rejoint les rangs des centres de recherche auxquels sont affiliés vos enseignants, notamment l'IHRIM et MARGE. Nous donnons à lire dans l'**exemple 4** le témoignage d'un étudiant ayant travaillé à la réalisation de la revue *Textimage*.

Voici par ailleurs un tableau récapitulatif des principaux stages effectués au titre des deux dernières années universitaires :

Dates du stage	Lieu d'exercice	Tâches confiées au stagiaire
29/11 au 16/12	Bibliothèque universitaire Lyon 3	Travail autour de la cartoθήque.
7/2 au 25/2	Librairie La Madeleine	Conseil clientèle, réception des commandes, rangement, réservations, organisation soirée.
13/01 au 28/04	Lycée polyvalent Mathias	Observation active du métier de professeur par immersion dans une classe.
14/02 au 9/5	IHRIM, Université Jean Moulin – Lyon 3	Aide à l'organisation d'une journée d'études, mise à jour d'une importante bibliographie.
24/3 au 12/4	Mairie de Nîmes	Immersion professionnelle dans le service patrimoine d'une bibliothèque municipale classée.

7/4 19/5	au	Université de Franche-Comté, centre ELLIADD	Aide à l'indexation des documents utilisés par l'auteur Jean-Paul Goux dans le cadre du projet Goux.
24/4 5/5	au	Société Voltaire, château de Ferney-Voltaire	Mission de médiation culturelle et de conservation du patrimoine.
2/5 13/5	au	Librairie de la Place Pont Charles	Réception et mise en rayon, vente et conseil, mise en place de vitrines, rendez-vous éditeurs.
2/5 31/5	au	Mairie de Rillieux-la-Pape	Participation aux conseils citoyens organisés par la Maison de la démocratie locale et du bénévolat.
23/5 3/6	au	Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs	Observation et participation dans une association. Tri et vente de livres.

Deuxième étape : l'étape administrative. Vous remplirez la fiche située à la fin de ce document et la renverrez au responsable du master ([francois.jacob@univ-lyon3.fr](mailto:francois.jacob@univ-lyon3.fr)). Dès que vous aurez reçu de sa part une réponse favorable, vous pourrez faire remplir et signer **avant le début du stage** les documents contractuels nécessaires. Pour toute question sur ce point n'hésitez pas à contacter Mélanie Lavaud à [melanie.lavaud@univ-lyon3.fr](mailto:melanie.lavaud@univ-lyon3.fr)

Troisième étape enfin : une fois que votre stage est fait, vous devez rédiger un rapport de stage que vous envoyez à votre enseignant référent avant **le vendredi 6 juin 2025**. Les exemples ci-dessous vous donneront une idée de la « tonalité » attendue du rapport.

## Exemple 1 : Lazaristes, Lyon

### Description de l'organisme d'accueil

Dans le cadre de la validation de la première année de master, j'ai réalisé un stage de 70 heures dans l'établissement scolaire des Lazaristes, situé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et juste en dessous de la basilique de Fourvière. Riche d'une histoire complexe remontant au XVI<sup>e</sup> siècle, ce lieu qui abritait à l'origine les prêtres d'une mission fondée par Saint-Vincent de Paul devint au XIX<sup>e</sup> siècle un pensionnat et un lieu d'instruction et d'éducation catholique après une période troublée par la Révolution Française et ses conséquences. De nos jours, il s'agit d'un établissement scolaire privé ayant le statut d'association loi 1901 qui accueille des élèves du primaire à la prépa sur deux sites différents, celui de la montée de Saint-Barthélemy et de la place Saint-Jean. D'après les chiffres les plus récents publiés sur le site de l'établissement, ce dernier accueille 449 écoliers, 627 collégiens, 845 lycéens et 536 élèves en classes préparatoires. Ces dernières sont divisées en deux catégories distinctes, à savoir les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et l'École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM), laquelle a fui la Belgique en 1940 lors de l'invasion allemande pour trouver refuge aux Lazaristes. Depuis les années 1970, l'établissement s'est grandement modernisé en proposant toujours plus de filières et en rénovant ses locaux (de grands travaux ont pour cela été réalisés entre 2001 et 2005 pour ancrer les bâtiments dans le troisième millénaire qui s'ouvrait alors).

L'objectif de l'école est d'apporter à ses élèves un cadre d'instruction favorable au développement de leurs capacités et de les pousser à l'amour du travail bien fait et de la rigueur dans l'optique d'en faire des adultes responsables qui s'engagent pour leurs convictions, dans un esprit humaniste chrétien. L'Association des Parents d'Élèves, la direction, la Pastorale, la vie scolaire, les infirmières se mettent ainsi au service de l'épanouissement personnel et scolaire des apprenants tout au long de leur cursus. L'établissement des Lazaristes propose également un internat pour les élèves qui n'auraient pas la possibilité de faire l'aller-retour entre le domicile de leurs parents et l'école, mais également pour ceux qui auraient besoin d'un environnement plus strict pour pouvoir se mettre sérieusement au travail.

## Historique de l'expérience

[...] Le stage aura été court, bien qu'il ne soit pas encore officiellement terminé. Un mois en tout et pour tout qui aura rendu difficile l'organisation pour ma tutrice de stage, madame V., d'un véritable travail avec les élèves, d'autant que les épreuves du brevet arrivaient. J'ai donc été assigné à une simple tâche d'observation des cours de ma tutrice, mais ai quand même pu parler avec les élèves de ce qu'ils pensaient de leurs cours, professeurs et administration ainsi qu'avec certains professeurs dont je suivais les cours les jours où madame V. n'était pas présente sur le site. J'en ai appris beaucoup sur la pédagogie appliquée dans ce milieu privé et catholique (bien que cette dernière caractéristique soit, comme dans nombre d'établissements l'arborant à leur fronton, plus honorifique qu'autre chose) et je ne peux que remarquer que le corps professoral met toute son énergie à remplir la mission que se donne le groupe des Lazaristes. Madame V. est un professeur plutôt sec avec ses élèves mais qui n'est jamais désagréable ni cassant, j'ai pu observer une pédagogie similaire chez les professeurs d'histoire-géographie et d'arts plastiques. Il me semble que c'est là une très bonne stratégie pour enseigner à de jeunes collégiens et les pousser à fournir le meilleur travail possible sans pour autant les décourager quand les notes ne suivent pas toujours. J'ai pu faire le parallèle entre ces observations et celles que j'avais faites lors de mon passage en lycée comme stagiaire et remarque une certaine différence d'approche, qui tient probablement à l'âge des apprenants. J'ai particulièrement apprécié le système de « débats » mis en place par madame V., une vingtaine de minutes consacrées au développement de l'esprit critique de ses élèves : ces derniers devaient tous choisir un sujet et défendre leur position par rapport à celui-ci devant la classe, puis répondre aux questions et aux contre-arguments que leurs camarades pouvaient apporter. L'intention était louable, mais sa réalisation nous laissa perplexes avec ma tutrice, puisqu'à l'arrivée les élèves transformaient ce qui aurait dû être un débat en une cacophonie d'arguments sans queue ni tête, quand il ne s'agissait pas d'un simple exposé.

Certains aspects de cette expérience m'ont cependant déplu à titre personnel, principalement certaines méthodes employées durant certains cours que j'ai scrupuleusement relevées. [...] Pour ne prendre qu'un seul exemple, j'ai été assez choqué en cours d'histoire-géographie d'assister à un discours très partial de la part du professeur concernant le droit de vote : influencer l'esprit critique et le libre-arbitre des élèves en leur inculquant une culpabilité inhérente à l'abstention est par principe quelque chose que je rejette absolument. En règle générale, aborder des sujets politiques en cours (les cours de madame V. n'y coupaient pas) me semble

être préjudiciable dans tous les cas de figures lorsque les élèves sont si jeunes, étant donné que ces derniers ont un esprit critique trop peu développé pour oser remettre en doute la parole de leurs professeurs, qui sont les gardiens d'un savoir. C'est un point qu'il me faudra quand même gérer lorsque je serai moi-même professeur et je ne sais à l'heure actuelle pas véritablement comment aborder le problème [...]

## Exemple 2 : Quatuor Debussy, Croix-Rousse, Lyon

### Présentation de la structure d'accueil

J'ai réalisé mon stage de Master 1 dans la structure associative *Les amis du Quatuor Debussy*, de mars à mai 2021. L'association a été créée en 1993, et ses bureaux se situent historiquement dans le quartier de la Croix-Rousse, à Lyon. Spécialisée dans le secteur du spectacle vivant, la structure est dirigée par Mme B., ma tutrice durant ces trois mois de stage. Le reste de l'équipe (trois employés permanents, et deux postes d'assistants occupés actuellement par des alternants) recouvre différents domaines du secteur culturel : administration, production, communication, diffusion, et médiation. L'association prend en charge la promotion du Quatuor Debussy, quatuor à cordes qui occupe une place de choix sur la scène internationale depuis maintenant trente ans. Après avoir obtenu le premier prix du concours de quatuor à cordes d'Évian en 1993, ils se sont produits au Japon, en Chine, aux États-Unis, au Canada, et sur de nombreuses scènes européennes. Le quatuor garde toutefois un attachement particulier à la France ; il continue de programmer des tournées sur l'ensemble du territoire et garde un ancrage important à Lyon, où il possède son lieu de résidence. Reconnus dans le milieu de la musique classique pour leur signature artistique, les musiciens du Quatuor Debussy conçoivent chaque saison de nouveaux spectacles, fruits de collaborations inattendues qui témoignent de leur volonté d'ouvrir le répertoire du quatuor à cordes à de nouveaux horizons. [...]

### Présentation de l'association Music'Ly

C'est de cette même volonté de stimuler le partage d'expérience qu'est né le projet du festival Music'Ly en 2018. Marine B., directrice, a organisé la rencontre du Quatuor Debussy et de l'équipe de direction de l'UCLy pour imaginer un week-end de festival entièrement produit par des étudiants, et à destination d'un public étudiant, sous leur double parrainage. L'évènement se déroule chaque année sur le campus Saint-Paul de l'UCLy. Il est traditionnellement inauguré par un concert d'ouverture donné par le Quatuor Debussy, et accueille ensuite diverses manifestations culturelles et artistiques (scène ouverte, conférences, ateliers participatifs, projection de courts-métrages, activités ludiques à destination du jeune public...) La production du festival Music'Ly est prise en charge par des stagiaires venus principalement de filières du secteur culturel, sous le format d'une permanence d'une quinzaine d'heures par semaine. [...]

### Choix et déroulement du stage

J'ignorais l'existence de ce festival lorsque j'ai adressé ma candidature de stage au Quatuor Debussy. Je souhaitais découvrir de plus près le secteur culturel pour plusieurs raisons. En effet, je ne compte pas poursuivre mes études universitaires à

l'issue du master, et cherche donc un autre domaine d'activité vers lequel me tourner. De fait, mon parcours extrascolaire a nourri chez moi des affinités particulières avec la musique classique, et dans la mesure où j'ai participé en 2017 à l'Académie d'été du Quatuor Debussy, je me suis naturellement adressée à eux au cours de mes recherches de stage. Lors de notre rencontre, Marine B. m'a proposé de prendre en charge la production du festival Music'Ly 2022, reconduit en septembre pour sa cinquième édition, ce qui correspondait bien à mes attentes puisque cette mission me donnait l'opportunité d'explorer concrètement le milieu de la production culturelle sans posséder d'acquis théoriques au préalable, dès lors que l'exigence et les enjeux étaient à la mesure d'un événement étudiant. Parallèlement à la gestion du festival, la mission de stage devait également investir les activités de fond de l'association. [...]

## **Bilan**

Cette expérience de stage m'a permis d'éclaircir plusieurs points dans la manière dont j'envisage la suite de mes études, et mon insertion professionnelle. Je souhaitais découvrir le secteur de la culture pour éventuellement compléter ma formation actuelle avec un second parcours universitaire davantage orienté vers la production de projets culturels, mais je me suis rapidement rendue compte que ce domaine ne me correspondait pas suffisamment. En effet, les missions dont relève ce type de postes sont, de manière générale, très pragmatiques, et consistent davantage dans la mise en application que dans la conception de projets. En d'autres termes, il s'agit de tâches trop « concrètes » et donc trop éloignées de mes appétences personnelles, et de la manière dont j'envisage ma vie professionnelle. [...] Enfin, au-delà de l'activité que j'ai exercée – en somme secondaire par rapport à l'ensemble des missions prises en charge par la structure d'accueil – j'ai pu comprendre en quoi consistaient les métiers de l'administration, production, médiation, communication et diffusion, qui plus est en période de préparation de festival (Les Cordes en balade). J'ai beaucoup apprécié le fait de pouvoir observer de près les interactions entre ces différents pôles de travail, ainsi que les compétences et centres d'intérêt qu'ils mettent en jeu [...]

## **Exemple 3 : cabinet d'architectes AEA, Strasbourg**

Dans le cadre de ma première année de master, j'ai eu l'opportunité d'effectuer un stage de 70h chez AEA Architectes, agence d'architectes associés installée à Strasbourg. D'abord fondée à Mulhouse en 1988, sous un autre nom, puis adoptant le nom d'AEA en 2000, l'agence ouvre une antenne strasbourgeoise en 2007 qui finira par la subsumer en 2021, lorsque le siège social d'AEA est transféré à Strasbourg. Les bureaux d'AEA sont nichés dans un des bâtiments qui surplombent la rue du 22 novembre, discernable derrière de larges fenêtres teintées. J'ai dès mon arrivée été installée à l'entrée de l'agence, à côté de Mme. K., secrétaire de AEA, qui a en quelque sorte été ma co-tutrice en parallèle du gérant, René-Pierre Ortiz (mon tuteur entreprise). Il s'est avéré bien vite que Mme. K. remplissait des tâches bien plus diversifiées que celles que l'on assigne traditionnellement à la secrétaire de bureau : elle était réceptionniste, montait les dossiers de candidature pour que l'agence trouve des opportunités de projet, coordonnait les différents architectes associés et les tenait informés de l'avancée de leurs démarches

respectives. Elle m'a donc guidé dans les serveurs, les archives, et a été une interlocutrice privilégiée pendant toute la durée du stage.

On voit ici, par cette brève description d'une des employées de l'agence, s'esquisser l'idée du rôle de l'architecte : les projets sont toujours des performances dignes d'un chef d'orchestre, demandant dès la phase de conception une pensée spatiale du bâtiment, des formes, de leur usage et des contraintes en jeu. Mais cette simultanéité de tâches antagonistes ne lâche pas l'architecte une fois les esquisses amenées à l'état de plan détaillé et fixe : il s'agit ensuite de faire en sorte que le désir du bâtiment, couplé aux contraintes fixées par la maître d'ouvrage (le commanditaire, à l'inverse de l'architecte, qui est le maître d'œuvre), se réalise avec les aléas qui sont ceux du chantier ; il faut alors négocier avec les entreprises de matériaux, entretenir le lien avec les différents corps de métier présents sur place, savoir régler les problèmes de toutes les tailles, d'une gaine mal posée qui empêche d'agencer correctement les éléments restants aux disputes des ouvriers. Cette contradiction constante dans le rôle de l'architecte met à mal toutes les figures de démiurges qui peuplent nos imaginaires, car c'est par l'acharnement du travail minuscule que la trame de l'œuvre architecturale se déploie. Il y a ainsi quantité d'ajustements, dus aux changements de normes, aux imprévus circonstanciels, aux égos des uns ou des autres, qui fondent les récits de la naissance d'un bâtiment, tout comme elles peuvent jouer sur son apparence finale.

Ce panel de tâches, large et bigarré, m'a entraîné à percevoir différemment la création, ces quantités de facteurs étant davantage invisibilisés dans la création littéraire ; il y a donc une genèse primordiale des bâtiments, comme il y a des carnets et des journaux d'écrivains précédant les grandes œuvres. Voilà pourquoi mon stage, initialement prévu d'« observation » et « d'aide aux tâches rédactionnelles », a pris des atours plus variés :

- Le travail de documentation : il m'a fallu d'abord, car tout domaine possède son vocabulaire particulier et son univers référentiel, ses valeurs esthétiques, lire la documentation journalistique ainsi que des monographies d'architectes. Parmi les différentes influences que l'on ressent de façon plus ou moins lointaine dans le « style » d'AEA, j'ai particulièrement découvert les projets de Herzog et de Meuron et ceux de Peter Zumthor. Mais je me suis surtout intéressé aux agences plus mineures, à l'image d'AEA, et à ce qu'elles réussissent à accomplir avec des objectifs sociaux et des contraintes budgétaires moins théorissables et plus contingents. C'est de cette manière que j'ai découvert une littérature journalistique qui m'a d'abord paru étrange, mêlant des considérations esthétiques à des termes très techniques et concrets ; on y utilisait souvent la forme des études de cas, au sens où le sujet du texte était circonscrit dans son aire, à ses sols, à l'allure des bâtiments avoisinants, à une approche contextuelle qui était laborieuse mais belle, car elle réconciliait en quelque sorte le penseur à l'utilisateur futur du produit de sa pensée. Ces documents divers m'ont servi de « modèle » pour comprendre comment l'architecture était pensée, leçons qui m'auront guidé dans la rédaction des textes que j'ai ensuite faits pour l'agence.

- L'observation en chantier : c'est une partie primordiale de mon expérience durant ce stage ; elle n'était pourtant pas prévue, au début de celui-ci, mais c'est en définitive ce qui a le plus contribué à ma compréhension de la tâche de l'architecte. Je suis allé sur trois chantiers avec trois architectes différents : le premier de logements à Sélestat, le deuxième du Château des Rohan, à Saverne, et le dernier du Lycée Jean Rostand. Tandis que le premier était un bâtiment entièrement sorti de terre, les deux suivants sont des réhabilitations qui, nous le verrons, n'ont rien

à voir entre elles. Le chantier de logements à Sélestat était des trois le plus petit ; il s'agit en l'occurrence d'un chantier qui a été abandonné puis repris, et qui avait changé de direction à plusieurs reprises. Le chantier du Château des Rohan était sûrement le plus intéressant, puisqu'il associait des contraintes municipales, relevant des normes de sécurité relatives aux bâtiments publics, à des contraintes de fidélité historique (le Château des Rohan étant un bâtiment classé, sa réhabilitation demande d'être subordonnée à un architecte des Bâtiments de France). C'est notamment à l'occasion de ce chantier que j'ai pu découvrir les corps de métier spécifiques qui se cachaient derrière l'appellation générique d'« ouvrier du bâtiment » ; les tailleurs de pierre refaisant les ouvertures des écuries, mais aussi les menuisiers, qui s'occupaient des fenêtres aux courbures art-déco, entre autres. Enfin, le chantier du Lycée Jean Rostand avait pour sa part comme intérêt principal le fait d'afficher le délabrement des équipements accordés à l'enseignement public, dans les parties qui n'avaient pas encore pu être rénovées (le chantier se déroulant sur un système de roulement entre les différentes parties du bâtiment, pour permettre aux cours de se dérouler en parallèle, dans les parties libérées).

Je retiens de ces observations la difficulté du travail sur le chantier, tant pour les ouvriers que pour l'architecte : le dialogue entre les « professions intellectuelles » et les ouvriers était certes inégal, mais beaucoup des ouvriers étaient particulièrement qualifiés quant aux tâches qu'ils remplissaient ; la différence était nette entre ceux qui avaient choisi de poursuivre cette voie (la plupart des artisans) et ceux qui s'occupaient de gestes plus répétitifs. La valorisation qui découlait de la valeur accordée à leur spécialité, de leur rareté, différenciait ainsi grandement les travailleurs.

- Le travail rédactionnel : j'ai eu l'occasion au courant de mon stage de réaliser de nombreuses tâches de rédaction, qui se partageaient entre la conception de textes relatifs à l'agence ou à ses projets, et la relecture (entre correction, reformulation, et ajouts) de différents textes existants, discours, présentations de l'agence, etc. Cette assignation m'a permis de passer du temps dans les archives de l'agence, disponibles sur le serveur, qui cumulent les fichiers relatifs aux différentes phases d'un projet : la candidature, les esquisses, l'avant-projet sommaire, l'avant-projet définitif, ainsi que l'exécution, c'est-à-dire le suivi de la phase de chantier. Une fois intégrée cette progression, il m'a fallu m'intéresser aux territoires de ces projets ; étant strasbourgeois de naissance et y étant demeuré jusqu'à mes vingt ans, ce sont des paysages, des gens et des localités que je connaissais, lorsque les projets se faisaient dans le territoire régional. Mais, lorsque l'on dépassait ce cadre, et même dans le Grand-Est, je réalisais souvent que les paramètres qui régissaient les territoires étaient multiples, sociologiquement ou architecturalement ; qu'il fallait s'astreindre à un certain type de constructions pour répondre aux exigences du maître d'ouvrage, ou pour répondre aux futures attentes des promoteurs, et que le regard qui devait être porté sur ces projets devait valoriser ce qui malgré le conditionnement avait réussi à être fait. C'est en cela qu'il y a le plus de « poésie » dans le travail de l'architecte, comme l'écrivent souvent les magazines spécialisés : dans le rapport au paysage, à l'existant.

C'est de ces observations, corrélées à celles décrites dans les paragraphes précédents, que j'ai pu produire un texte sur une cave vinicole qui se situait sur le bord de la route des vins, ou sur le restaurant du Parlement Européen, pour le concours AMO (Architecte – Maître d'Ouvrage). Dans ces projets qui n'avaient pas de parti pris radical à première vue, il fallait déceler les demandes du maître d'ouvrage (une cave centrée sur l'accueil des clients, mais sans négliger la

production, qui devait se faire dans le même bâtiment ; ou des impératifs de discrétion pour un restaurant qui devait être un espace de travail informel, permettant aussi bien la circulation des députés que l'isolement acoustique des différentes tables du restaurant). Par ailleurs, le fait de revoir des documents antérieurs, écrits pour plusieurs par René-Pierre Ortiz, m'a permis de mieux cerner sa vision architecturale, centrée sur la spatialité des bâtiments, et la non-spécialisation « érigée en principe » (je cite le texte présent sur le site de l'agence) afin de pouvoir s'emparer de n'importe quel lieu en leur donnant à chaque fois une attention différenciée.

Il faut également préciser que j'ai été très bien accueilli par tous les membres de l'agence, que cela a aussi été l'occasion d'une expérience humaine. De profils très différents, les architectes font partie de générations différentes, et ont chacun une approche spécifique du métier. Il y a, et ce n'est pas un abus de langage, un véritable pluralisme dans l'équipe d'AEA, qui a pu créer des tensions dans le passé mais qui contribue certainement à l'intelligence des projets de l'agence.

Je pense pour ma part que je ressors de ce stage avec une proximité à l'architecture plus grande ; même si mon parcours ne me permettrait pas d'intégrer ce milieu professionnel, j'en retire une ouverture culturelle, l'attention à l'architecture, et le sens du détail de l'architecte, me semblant être des éléments précieux pour traiter poétiquement des espaces urbains ; et cette conception de « pensée spatiale », que possèdent la plupart des architectes, est précieuse dans beaucoup d'autres domaines. Si je devais toutefois émettre un « regret » par rapport à ce stage, c'est que j'aurais aimé m'intéresser encore à l'architecture de monument, et qu'il serait sûrement très intéressant d'observer le travail d'un architecte des Bâtiments de France.

## Exemple 4 : *Textimage*, Lyon

Dans le cadre de la première année de master recherche en lettres, j'ai pu effectuer mon stage au sein de la revue universitaire en ligne *Textimage*, cofondée par Oliver Leplatre et Aurélie Barre, tous deux enseignants-chercheurs à l'Université Jean Moulin. L'objet de cette revue, comme son nom l'indique, est de rassembler, au sein de numéros divers, les recherches qui tendent à faire fructifier les rapports entre le texte et l'image, quels qu'ils soient. Un grand nombre de chercheurs, français, francophones ou étrangers, collaborent chaque année au sein de la revue, en réponse à un appel à communication. La page « conférencier » de cette revue universitaire permet également à des organisateurs de colloques de publier les actes qui en découlent au sein d'un numéro qui leur est consacré à part entière.

La fonction qui m'a été accordée au cours de ce stage fut celle de coordinateur, en collaboration étroite avec ma camarade S., avec laquelle j'ai travaillé tout au long de la période de stage de décembre à janvier. Le rôle de coordinateur fut le suivant : dans le cadre de la préparation d'un numéro de la section « conférencier » de la revue, il s'agissait de préparer, lire, relire et corriger chaque article et résumé, ainsi que chaque image et mini biographie qui leur étaient associées. La correction se fondait sur le bon usage de la grammaire et de l'orthographe, mais surtout sur la feuille de style de la revue qui possède des normes de mise en page et de typographie spécifiques. Ces articles étaient issus d'un colloque international organisé à l'Université de Toulouse et à la cinémathèque de Toulouse du 18 au 20 octobre 2018 par Philippe Ragel et Sylvie Vigne, intitulé « Stase d'écrit, stase



d'écran : poétique du suspense narratif », et qui visait à interroger les enjeux de la pause dans les images cinématographiques tout comme dans des œuvres littéraires.

Sur les conseils d'Olivier Leplatre, co-fondateur de la revue, ma camarade et moi-même avons, dans un premier temps, réparti en deux catégories les documents : l'une pour elle, l'autre pour moi. Après avoir lu et souligné chacune des erreurs, nous avons déposé les articles sur un fichier *drive*. Dès lors, dans un second temps, chacun a lu et corrigé le travail de l'autre. L'ensemble des documents a donc été soumis deux fois au regard critique pour être certain qu'aucune erreur ne persiste. C'est donc une véritable collaboration à quatre mains que nous avons mise en place pour le bon déroulement de ce stage. Une fois ce travail de longue haleine achevé, nous avons transmis les documents à Olivier Leplatre et Aurélie Barre qui se sont attelés à la correction finale. Les documents arrivés à l'étape finale ont été envoyés à Oliver Douphis, chercheur en histoire de l'art et responsable informatique de la revue, qui s'est attaché à mettre en ligne le résultat de ces diverses étapes de correction.

Un tel stage est une expérience intéressante et formatrice sur plusieurs points essentiels :

1. Sur le plan de l'organisation, il permet d'approfondir et de développer les diverses façons de produire un travail en commun, car ce sont bien les dialogues échangés avec ma camarade ainsi qu'avec les directeurs de la revue qui ont pu faire avancer comme il se devait un tel travail de correction. Chacun d'entre nous proposait une correction en l'insérant dans la section commentaire du document *Word*, et, lors de la relecture des documents de l'autre, on pouvait alors répondre à tel ou tel commentaire pour affiner la correction. De plus, corriger un grand nombre d'articles à la suite peut parfois être un labeur bien éprouvant : le soutien et l'entraide mutuelle comptent en grande partie pour mener à bien cette tâche.
2. Sur le plan intellectuel, lire, relire, corriger et recorriger des articles universitaires dans le domaine de la littérature qui est le mien présente l'avantage de confronter ma pensée à un savoir nouveau recueilli dans l'article. En corrigeant des articles universitaires aussi divers par leurs approches (méthodologies), par leurs domaines (études cinématographiques, littérature française, littérature comparée), ainsi que par leur contenu (de Stendhal à Jean-Luc Lagarce, en passant par Hélène Cixous, Philippe Claudel, Claude Simon, Marguerite Yourcenar, mais aussi Terrence Malick, Jean Epstein, Jeff Nichols, Albert Serra, entre autres) il est évident que j'ai beaucoup appris. Du même coup, un dialogue s'est construit avec les articles, un échange intellectuel constructif, une forme d'émulation. Pour un étudiant en master recherche, lire un article universitaire forge le regard critique, tantôt admiratif, tantôt modéré, tantôt sévère. Quelque chose se dit quelle que soit la réaction.
3. Sur le plan de la langue : la correction est un exercice difficile qui requiert une attention particulièrement forte. Il ne faut rien laisser passer. Une telle attention portée à la grammaire et à l'orthographe, permet d'interroger en permanence notre maîtrise de la langue, d'en affiner notre connaissance, d'en renforcer les acquis. Par moment, dans des cas complexes, il nous est

arrivé de douter. L'expérience que je retiendrai reste celle qui consista à corriger l'article d'un chercheur francophone, qui, à travers la ponctuation étrange de son article, m'a fait comprendre à quel point certains chercheurs, selon les pays dans lesquels la langue française est pratiquée, n'ont pas le même rapport aux normes du langage que nous. Cette expérience de l'altérité éclaire le travail du correcteur et l'invite à prendre en compte des données anthropologiques dans son appréhension du texte en question et de la correction qui s'ensuit.

4. Sur le plan universitaire : un tel travail de correction a demandé de maîtriser sur le bout des doigts la feuille de style de la revue *Textimage*, et, en effet, face au grand nombre de documents (une trentaine), ma maîtrise des normes de la revue s'est vue affinée et renforcée. Ce qui est essentiel n'est pas tant la feuille de style que la capacité de se l'approprier : en effet, chaque revue, maison d'édition ou autres domaines de publication possède une feuille de style plus ou moins différente qu'il s'agit à chaque fois de faire sienne. J'ai donc pu expérimenter une fois ce type de travail.

Pour conclure sur cette période de stage, on pourrait dire que chaque étape que je viens de décrire forme en elle-même une expérience dans le milieu de la recherche universitaire, et m'a permis de me confronter à ce que c'est que le travail d'un chercheur, que ce soit celui qui souhaite publier un article, ou bien celui qui le réceptionne et le corrige. Ce fut donc une exploration de la réalité de la recherche dans son quotidien : être chercheur, ce n'est pas seulement rechercher, c'est aussi apprécier, estimer, corriger et prendre en charge le travail des autres dans une communauté fondée principalement sur le partage des connaissances. Ce stage fut un travail véritablement formateur pour quelqu'un dont le projet est, autant que faire se peut, de travailler dans le milieu universitaire.

## Fiche de proposition de stage

(avec remplissage fictif, à titre d'exemple)

Nom et prénom :	HADDOCK Archibald
N° d'immatriculation étudiante :	3171475
Lieu du stage :	Opéra National de Lyon, 1 place de la Comédie, 69001 LYON
Fonctions proposées :	Préparation, rédaction et organisation de la campagne de diffusion du programme du récital de Bianca Castafiore à Lyon, le 23 juin prochain.
Tuteur sur le lieu du stage :	Richard Brunel, directeur général et artistique
Enseignant référent :	Agnès Curel
Dates proposées pour le stage :	Du 23 mars au 7 avril inclus, à raison de 6 heures par jour durant onze jours et 4 heures la journée restante.
Remarques particulières :	L'Opéra National de Lyon ayant vocation à accueillir du public en soirée, j'ai été averti que les heures de travail pouvaient varier d'un jour à l'autre.

# 5

## Données administratives

## INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

<b>Gestionnaire de scolarité</b>	Morgane HAMDADOU	04.26.31.88.05 <a href="mailto:morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr">morgane.hamdadou@univ-lyon3.fr</a>
<p><b>HORAIRES : Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 et vendredi 8h00-12h30</b></p> <p><b>NB : En télétravail les mercredis et vendredis</b></p> <p><b>Localisation du secrétariat : Site des Quais, Bâtiment Athéna, étage 1, bureau n° 108</b></p>		

### Lexique :

- « semestres impairs » : semestres 1 (niveau M1) et 3 (niveau M2)
- « semestres pairs » : semestres 2 (niveau M1) et 4 (niveau M2)
- EDT : emploi du temps
- TE : terminal écrit
- TO : terminal oral
- CC : contrôle continu
- EE / EO : épreuve écrite / épreuve orale (dans le cadre du contrôle continu)

### Autres mails administratifs utiles :

Services	Contact
Formation Continue	<a href="mailto:fc3@univ-lyon3.fr">fc3@univ-lyon3.fr</a>
Médecine Préventive	<a href="mailto:secretariat.smpps@univ-lyon3.fr">secretariat.smpps@univ-lyon3.fr</a> 04.78.78.79.83 <b>Site de la manufacture des tabacs</b> <b><u>Horaires :</u></b> <b>Du lundi au jeudi :</b> 9h30-12h30/13h30-17h30 <b>Vendredi : 9h30-12h30</b>
Assistance sociale	<a href="mailto:ssocial@crous-lyon.fr">ssocial@crous-lyon.fr</a> 04.72.80.13.
Pôle handicap	<a href="mailto:handicap@univ-lyon3.fr">handicap@univ-lyon3.fr</a> 04.26.31.86.56
Pôle Inscription	<a href="mailto:inscriptions@univ-lyon3.fr">inscriptions@univ-lyon3.fr</a>
Agence comptable	<a href="mailto:Agent-comptable@univ-lyon3.fr">Agent-comptable@univ-lyon3.fr</a>

## FEUILLET PEDAGOGIQUE DE CHOIX DE COURS

Il sera demandé de remplir des fiches indiquant vos choix de cours pour certaines UE par semestre.

(indiqués sur les maquettes par  : Matières à choix)

**Celles-ci seront distribuées / envoyées après la présentation des séminaires lors de la pré- rentrée.**

Des groupes de TD sont constitués :

- Pour l'anglais niveau M2 (niveau unique : B2/C1)
- Pour le TD de "méthodologie de la recherche" pour les M1

⇒ Ceux-ci seront définis aléatoirement et les listes seront communiquées la semaine précédant le début des TD.

Pour le choix : « LV autre que l'anglais » (cf. maquettes) : l'espagnol, l'italien et l'allemand sont proposés les jeudis de 16h à 18h ou de 18h à 20h en commun avec les autres masters de la faculté. Un emploi du temps sera fourni la semaine précédant le début des TD.

### EMPLOI DU TEMPS

<https://moodle.univ-lyon3.fr/>

En ligne sur la plateforme Moodle, espace « scolarités » = Après connexion avec identifiants Lyon 3 sur la page d'accueil :

- 1- Soit cela apparaît directement dans « mes cours » sous le libellé : « Masters Lettres Recherche - mondes anciens - 2023/2024 ».
- 2- Soit il faut aller chercher ce « cours » dans : Faculté des lettres et civilisations / masters / scolarités / Masters Lettres Recherche - mondes anciens - 2023/2024.

### JUSTIFICATION DES ABSENCES

Pour les étudiants en régime normal, toute absence à un cours doit être justifiée auprès du secrétariat (par mail ou en personne) dans un délai initial de 48h après la tenue du cours. Au-delà de trois absences non-justifiées par matière et par semestre, l'étudiant pourra être considéré comme défaillant.

Pour les examens terminaux (écrit ou oral), un justificatif d'absence en bonne et due forme est nécessaire pour permettre à l'étudiant de bénéficier d'une session de rattrapage. L'étudiant dispose d'un délai de 48h pour justifier auprès du bureau de scolarité de son absence.

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Selon le calendrier universitaire publié sur l'intranet étudiant, les jurys de délibération ont lieu à des temps précis dans l'année.

**Tant que ces jurys ne sont pas passés, les relevés de notes officiels ne sont pas publiés sur les intranets étudiants** : les notes ne deviennent définitives qu'une fois validées par le jury.

Date butoir pour assurer le jury de délibération de 1<sup>ère</sup> session : 27 juin 2025

Date butoir pour assurer le jury de délibération de 2<sup>nde</sup> session : 4 septembre 2025

## MODALITES CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les matières évaluées en « CC », (contrôle continu), « EE » et/ou « EO » (évaluation écrite ou orale dont le sujet est proposé pendant la période de cours) **ne donneront pas lieu à un examen de 2<sup>nde</sup> session en cas de non validation.**

Les matières évaluées en « TE » ou « TO » sont soumises à une unique évaluation finale qui aura lieu pendant la période des examens encadrée par le calendrier universitaire.

**En cas de non validation, il y aura un examen de rattrapage en 2<sup>nde</sup> session.**

-Examens session 1 semestres impairs : début janvier 2025

-Examens session 1 semestres pairs : fin avril à mi-mai 2025

-Examens session 2 tous semestres : début juillet 2025 pour les TE et TO des cours et fin août 2025 pour les TO des soutenances.

## LA DISPENSE D'ASSIDUITE

Le formulaire de dispense d'assiduité s'adresse aux étudiants qui souhaitent être dispensés d'assister à un ou plusieurs TD de manière régulière (il n'est pas besoin de faire une dispense pour des absences ponctuelles).

L'étudiant doit adresser au secrétariat le formulaire de dispense d'assiduité dûment rempli et fournir une photocopie des pièces justificatives motivant sa demande (contrat de travail, livret de famille pour les mères de famille, certificat médical, etc.).

La dispense d'assiduité peut être demandée pour une ou plusieurs matières, une ou plusieurs (demi) journées ou la totalité des cours et est valable un semestre. Vous devrez réitérer votre demande au(x) semestre(s) suivants(s).

L'octroi des dispenses d'assiduité est décidé par Mme le doyen de la Faculté des Lettres et Civilisations en fonction des demandes.

Les dispensés d'assiduité ne sont pas dispensés d'évaluation. Pour les matières comportant un terminal écrit, l'évaluation se fait par ce biais. Pour les matières en TD dont l'évaluation est en contrôle continu, les étudiants D.A (dispensés d'assiduité) seront soumis à une évaluation qui se tiendra lors de la période officielle des examens (en Janvier pour le S.1 et Mai pour le S.2).

[trame vierge en page suivante]



**FACULTÉ DES LETTRES ET CIVILISATIONS**  
**Régime spécial – FORMULAIRE DE Dispense d'assiduité 2024-2025**

**(Ce document est à remplir par l'étudiant et à déposer auprès du bureau de la scolarité accompagné de tous documents justifiant la demande)**

**Cochez votre/vos choix :**

Dispense de septembre à décembre  Dispense de janvier à juillet

Semestre 1     Semestre 3  Semestre 2     Semestre 4

Nom : ..... Prénom : ..... N° Etudiant : .....

MASTER : .....

**Toutes les matières**

**Une ou plusieurs matières.** Merci de lister les matières pour lesquelles vous sollicitez une dispense d'assiduité :

- .....
- .....
- .....
- .....

Sollicite Mme Le Doyen de la Faculté des Lettres et Civilisations pour un régime spécial pour le motif suivant :

.....  
.....  
.....

Joindre obligatoirement selon le cas, la ou les pièces justificatives suivantes :

- Attestation originale de l'employeur
- Attestation de la Fédération Française Sportive (sportif de haut niveau)
- Photocopie du contrat de travail et/ou 3 derniers bulletins de salaire
- Photocopie du livret de famille
- Attestation médicale
- Autres

A Lyon, le

Signature de l'étudiant

Avis du Doyen :	
<input type="checkbox"/> Accordé	
<input type="checkbox"/>	Refusé,
.....	motif :
.....	
A Lyon, le	Signature du Doyen

**Rappel :** Les dispensés d'assiduité seront soumis aux seuls examens terminaux, écrits ou oraux prévus dans la maquette du diplôme. Lorsque dans cette maquette, aucun terminal ne figure pour valider une matière mais seulement un contrôle continu (C.C. ou E. E.), les dispensés d'assiduité seront soumis à un contrôle écrit ou oral, ou à un dossier, pendant la période des examens terminaux afin de pouvoir valider les crédits correspondants à cette matière.

**DELAIS DE RECOURS :** Vous pouvez contester la présente décision dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification, par recours gracieux auprès du Président de l'Université ou par recours contentieux auprès du Tribunal ad